



HAL
open science

La formation de l'architecture contemporaine à Sanaa

Jean-Luc Arnaud

► **To cite this version:**

Jean-Luc Arnaud. La formation de l'architecture contemporaine à Sanaa. Mermier, Franck; Grandguillaume, Gilbert. Sanaa hors les murs, une ville arabe contemporaine, Urbama - CFEY, pp.165-226, 1995. halshs-01225119

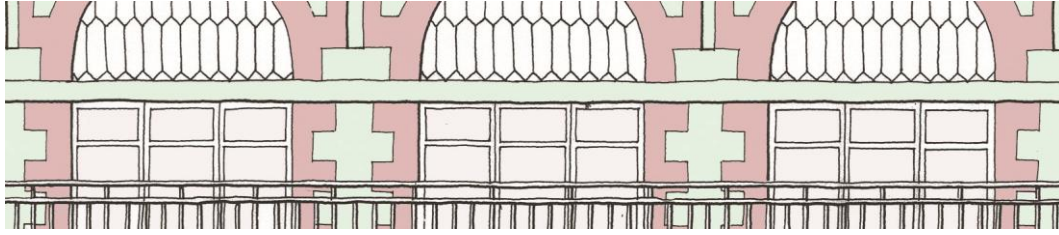
HAL Id: halshs-01225119

<https://shs.hal.science/halshs-01225119>

Submitted on 5 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La formation de l'architecture contemporaine à Sanaa

D'après : Jean-Luc Arnaud, "La formation de l'architecture contemporaine à Sanaa", chapitre de G. Grandguillaume et F. Mermier (dir.), *Sanaa hors les murs, une ville arabe contemporaine*, Tours, URBAMA-CFEY, 1995, p. 165-226.

Résumé

L'architecture contemporaine de Sanaa a connu de très fortes mutations au cours des vingt-cinq dernières années. Cette période est caractérisée par des contraintes économiques qui ont imposé la mise en place d'un nouveau type architectural : l'immeuble collectif. Le passage de la maison individuelle à l'immeuble ne s'est pas effectué sans difficulté. Le respect des pratiques de sociabilité et de réception a entraîné l'élaboration de dispositifs et de dispositions spécifiques aussi bien dans l'organisation des plans que dans la gestion des relations entre l'intérieur et l'extérieur des logements.

Cette architecture a aussi été fortement influencée par la construction massive d'édifices publics depuis la fin des années 1960. Ils ont été les médiateurs d'une interprétation des éléments du décor architectural et les fondateurs d'un style national en rupture partielle avec les savoir-faire sanaani plus anciens.

Abstract

During the 1980s, architectural development in Sanaa underwent a major transformation: the emergence of a new form of residential buildings in a city where the 'villa' was the most common model for homes. This article examines how the Sanaa population has been particularly inventive in creating new residences, while respecting the principles and hierarchies that governed spatial organization in the traditional house. Not only the floorplans, but also the Yemenite style of decoration and architectural details have evolved: the arch – in all its forms – has become the key element of the national architecture. This transformation represents a combination of recent building techniques and construction materials with more traditional skills.



Ce texte, les dessins et les photos de l'auteur sont sous licence creative common : [Attribution – ShareAlike 4.0. \(CC-BY-SA\)](#)

This text, drawings and pictures of the author are under license creative common: [Attribution – ShareAlike 4.0 \(CC-BY-SA\)](#)

La formation de l'architecture contemporaine à Sanaa

Un corpus limité

Cette contribution ne prétend pas rendre compte de manière exhaustive de l'ensemble de la production architecturale mise en œuvre à Sanaa au cours des vingt-cinq dernières années. Plusieurs milliers de bâtiments ont été construits durant cette période sur les centaines d'hectares des extensions récentes de la ville. J'ai concentré mes recherches sur la production courante, celle qui est la plus abondante, c'est-à-dire celle des chantiers qui animent la plus grande part des extensions de la ville ou encore, celle qui contribue le plus largement à la formation du nouveau paysage urbain de Sanaa : l'architecture domestique. Aussi, je n'ai pas pris en compte les bâtiments destinés aux activités commerciales, religieuses, administratives ou de production. A l'intérieur de la catégorie retenue, je ne me suis pas intéressé ni aux énormes villas, construites dans le quartier de Hadda notamment, ni aux immeubles d'habitat collectif réalisés par les organismes publics ou parapublics. Ces deux types constituent en tout état de cause une production très réduite. Celle qui est l'objet de cette contribution, est mise en œuvre par des propriétaires individuels au niveau de revenu moyen.

Je me suis surtout intéressé à la production la plus récente, cela pour plusieurs raisons. D'abord, la très forte fermeture des logements sanaanis permet difficilement de mener à bien les enquêtes nécessaires au relevé de leurs dispositions. Au-delà de cette justification, l'architecture en cours de réalisation est celle d'une importante période de rupture¹. La fin des années 1980 a été marquée par deux transformations profondes de la production architecturale. De manière plus générale, cette période a aussi été celle de la mise en place et de la généralisation d'une nouvelle architecture urbaine. On est passé de la villa à l'immeuble c'est-à-dire de l'habitat individuel au collectif. Compte tenu de l'intérêt porté aux constructions les plus récentes, cet article n'est pas une histoire chronologique de la formation de l'architecture contemporaine des vingt-cinq dernières années (celle qui s'est mise en place à la fin des années 1960 reste très mal connue) il mobilise les bâtiments anciens seulement dans une recherche des origines des dispositifs et des dispositions observées dans les constructions récentes. Pour rendre compte de cette architecture, je me suis d'abord intéressé à son cadre de production, au rôle des différents intervenants et aux deux questions principales qui animent les débats à son propos.

1 - la mise en place de l'immeuble,

2 - la gestion des relations entre l'intérieur et l'extérieur des logements.

1. Entre mes deux séjours à Sanaa – été 1989 et été 1992 – les modes de construction et les types architecturaux ont connu d'importantes transformations.

Un débat mal médiatisé

Tout d'abord, on peut se demander de quel débat ces questions relèvent. Il ne s'agit pas d'un débat ouvert dont les revues pourraient rendre compte : il n'existe pas de revue yéménite d'architecture et parmi les revues étrangères, seule la revue égyptienne, '*Alam al-Bina*', est disponible ; elle traite rarement du Yémen². Pourtant, il existe bien un débat ; c'est d'abord au cours du processus de construction des bâtiments qu'il a lieu. Il n'est pas rare de voir sur les chantiers de construction des traces de cloisons déplacées, des fenêtres percées après construction des murs ou bien d'autres qui ont été modifiées, redimensionnées, voire murées. Ces multiples bricolages révèlent les essais et les erreurs qu'ont pu produire les discussions entre les commanditaires (souvent présents sur les chantiers) et leurs maîtres d'œuvre. Le bureau de sauvegarde de la vieille ville constitue un autre lieu de débat. Son responsable, le docteur 'Abd al-Rahman al-Haddad, organise régulièrement des rencontres autour de questions qui dépassent largement le strict cadre de la sauvegarde. Par exemple, au cours d'un colloque tenu en décembre 1990 sur *La place de la vieille ville dans les extensions récentes de Sanaa*, les discussions ont porté, non seulement sur des bâtiments anciens mais aussi sur les dernières transformations des types architecturaux et des références mises en œuvre dans la production la plus récente³.

Un mode de production très particulier

Je qualifie l'architecture à laquelle je me suis intéressé, de « courante ». J'aurais pu dire « banale » mais l'histoire de l'architecture entend par cet adjectif une production sans architecte, qui s'oppose à l'architecture « savante ». Or, la production courante de Sanaa n'est pas aussi banale qu'elle le paraît : le plus souvent, il est fait appel aux services d'un architecte. C'est d'abord pour une raison administrative que l'homme de l'art est sollicité. La demande d'autorisation de construire à laquelle sont soumis les bâtiments des nouveaux quartiers nécessite des dessins du projet : le plan de chaque niveau et les façades sur rues. La mission de l'architecte s'arrête généralement après la remise des dessins originaux au propriétaire. Mais ces documents ne s'adressent pas seulement aux services municipaux, ils constituent aussi la base de travail du chef de chantier. C'est à partir de ces dessins que les fondations et le gros œuvre sont établis. Les plans, généralement à l'échelle 1:100 – c'est-à-dire des documents peu détaillés –, mentionnent la position de chaque élément de structure ; ces indications sont assez bien suivies sur le chantier. Les dessins de l'architecte indiquent aussi la distribution générale de chaque étage, la position des cloisons, celle des percements et la composition des façades. Au contraire des structures dont les fondations et les impératifs techniques interdisent la

2. En huit ans (de 1985 à 1992) la revue égyptienne n'a consacré que six articles à l'architecture yéménite alors que celle des autres pays du Golfe y est beaucoup plus largement traitée : n° 78 et 79 (1987), n° 93 (1988), n° 101 (1989), n° 108 et 111 (1990). Dépouillements annuels des sommaires de la revue, *Lettre d'information de l'Observatoire urbain du Caire*, n° 4, 8, 12, 16, 20, 24, 29, 33.

3. *La place de la vieille ville dans les extensions récentes de Sanaa*, colloque organisé par le Centre français d'études yéménites et le Bureau de sauvegarde de la vieille ville, Sanaa, décembre 1991. Voir les actes de ce colloque publiés en arabe dans *Dirasat Yamaniyya* n° 45, janvier-mars 1992.

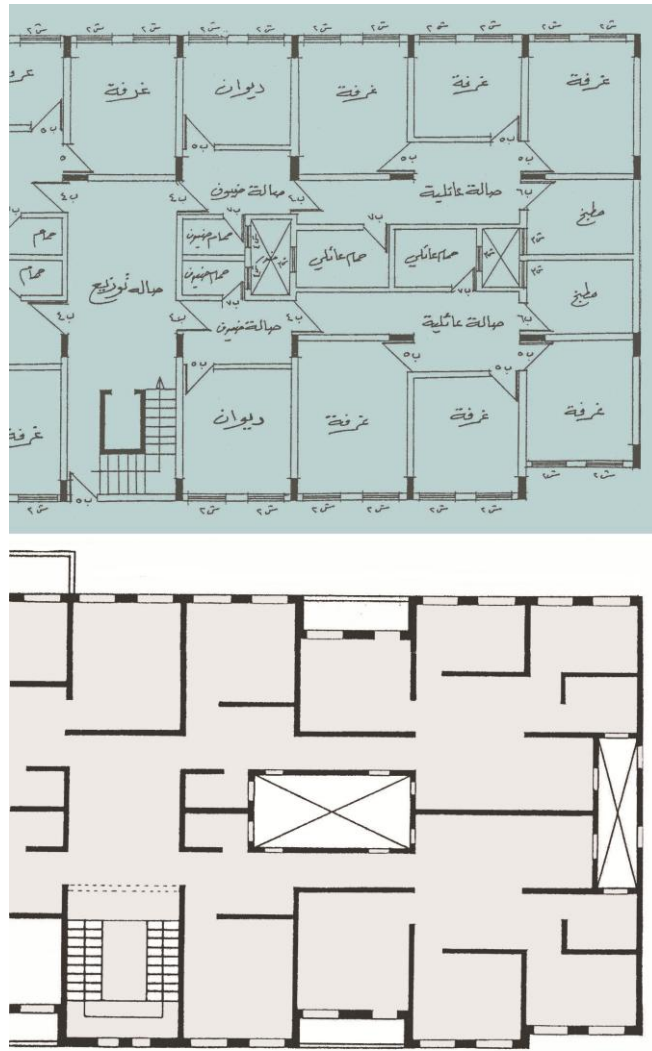


Figure 1. Du plan de l'architecte à la réalisation

La structure de béton armé suit de près les plans de l'architecte tandis que les cloisonnements intérieurs et les façades sont souvent l'objet de discussions et de modifications sur le chantier. Ici, la disposition des *manwar*, des *sâla*, des *hammâm* et des *matbah* a subi de fortes transformations par rapport au plan initial. En haut : plan de l'architecte, Sadeq Ahmad al-Najjar, juillet 1990 ; en bas : relevé sur le chantier de la construction effectivement réalisée, août 1992, relevé et dessin de l'auteur.

modification, les données du second œuvre sont souvent sujettes à transformation et à de nombreuses interprétations (fig. 1).

C'est au cours de la construction que le propriétaire se rend compte de la taille effective des pièces, de leur distribution et de leur éclairage, il s'autorise alors à faire modifier les dispositions construites, parfois de manière radicale. Les façades subissent aussi des amendements importants, il n'est pas rare de voir des balcons non prévus sur les plans originaux apparaître à la demande des propriétaires. Dans ce contexte, la composition et le décor des façades, indiqués le plus souvent de manière sommaire par l'architecte, subissent eux aussi de fortes modifications.

Pour leur part, chacun dans leur spécialité, les multiples intervenants des métiers du second œuvre apportent de nombreuses précisions au projet initial. Les dessins à

l'échelle 1:100 laissent aux artisans une large marge de manœuvre. Qu'il s'agisse de l'appareillage des pierres ou du choix de leurs couleurs, du travail de la brique et du dessin des bandeaux décoratifs, du détail des vitraux et des stucs, du découpage des menuiseries en bois et en aluminium ou encore de la composition des portes et des portails. Toutes ces informations ne sont pas fournies par l'architecte. Il est remarquable que même sur les chantiers les plus importants (plus de 5000 m² de plancher), il n'existe pas le moindre bureau qui permettrait de conserver les documents relatifs à l'organisation des travaux et de dessiner les détails nécessaires à l'avancement du chantier. On ne dispose sur place que du plan de l'étage en cours de construction – quelquefois le calque original lui-même –, les autres documents sont conservés par le propriétaire, chez lui. Dans ce contexte, c'est directement sur le chantier, au coup par coup, qu'en accord avec le propriétaire, les artisans du second œuvre déterminent la position, la forme et le prix définitif des éléments à réaliser. Les murs en cours de construction constituent les principaux supports des discussions entre les artisans et les commanditaires. La partition des fenêtres, les dessins des vitraux et des stucs y sont calculés et composés à l'aide de craies (le plus souvent des débris de plâtre). Ce principe impose une présence quasi permanente du commanditaire sur le chantier. Pour lui permettre de poursuivre ses activités sociales (les séances de *qat* notamment), il n'est pas rare qu'un *dîwân* soit organisé temporairement dans une des pièces du rez-de-chaussée de l'immeuble en cours de construction. Le propriétaire y reçoit ses invités, ses clients et, le cas échéant, y discute avec les artisans les détails de construction.

Si cette forme de production ne semble pas poser de problèmes majeurs, certains détails de construction révèlent bien l'absence d'une maîtrise d'œuvre générale. Par exemple, les murs d'une même façade peuvent avoir des épaisseurs très différentes en fonction de leur mode de construction. Le plus souvent, lors de la mise en place des structures, ces différences ne sont pas prises en compte ou bien la nature exacte des parois n'est pas encore déterminée. Il en résulte parfois des ressauts ou des décalages qui interrompent la composition des façades. Les aménagements décidés sur le chantier peuvent aussi produire des espaces résiduels mal maîtrisés. Par exemple, alors que l'architecte avait réservé l'emplacement d'un ascenseur dans un immeuble de cinq niveaux, le propriétaire décide de ne pas le réaliser. Pour récupérer le vide ainsi créé, il attribue la surface de la cage inutilisée à un logement de chaque étage. Cependant, soit parce que les structures de béton armé l'interdisent, soit parce qu'il est trop tard pour le faire, cette modification ne donne pas lieu à une recomposition générale du logement. Ainsi, la surface initiale de la cage est-elle simplement transformée en une petite pièce sans ouverture sur l'extérieur. Au contraire des principes habituels, cette pièce est commandée par une *ghurfa* (chambre), de fait elle est difficilement utilisable.

Pour un architecte formé à l'économie rigoureuse de la construction et à la maîtrise, par le dessin, des moindres détails architecturaux, ces résultats sont d'abord des défauts. A l'inverse, selon les constructeurs sanaanis, la réduction de la fonction de l'architecte à la définition des grandes lignes du projet présente plusieurs avantages. D'abord, il serait souvent difficile de transmettre par le biais du dessin d'architecture et de ses normes des détails techniques à des artisans qui ont du mal à lire un simple plan mais qui détiennent par contre un important savoir-faire quant à la mise en œuvre des matériaux. Ensuite, trop

de dessins nuiraient nécessairement à la « liberté » de décision du commanditaire, en règle générale, une fois les plans remis par l'architecte, celui-ci reste l'unique décideur. Au-delà de la satisfaction qu'un propriétaire tire d'un chantier bien mené (en règle générale, les propriétaires ne sont pas peu fiers de faire visiter leurs chantiers à un architecte français), cette exclusion de l'homme de l'art, dès le début du processus de construction, présente l'avantage de circonscrire la responsabilité d'éventuelles mal façons entre deux intervenants seulement. Enfin, comme le déroulement dans le temps du processus de construction est modulé en fonction des liquidités du propriétaire, l'absence de participation de l'architecte au chantier évite les contestations qui ne manqueraient certainement pas d'avoir lieu dans l'organisation d'interventions différées, de quelques mois par an durant plusieurs années par exemple. Malgré tous les avantages de ce mode de production, il subsiste une ombre : le contrôle des services municipaux. Les propriétaires sont peu enclins à discuter de cette question, selon eux l'obtention de l'autorisation de construire constitue le seul document requis par le législateur. Plusieurs enquêtes restent à mener à cet égard. Dans la réglementation d'abord, en ce qui concerne les modalités de gestion des autorisations de construire⁴. Apprès des services municipaux ensuite pour vérifier l'effectivité des structures chargées du contrôle des alignements et des permis de construire.

C'est donc dans un cadre de production spécifique que l'architecture courante de Sanaa est mise en œuvre. L'architecte y a sa place et sa fonction n'est pas réduite à celle d'un ingénieur en béton armé. Les dessins qu'il produit sont loin d'être neutres. Aussi bien pour l'établissement de la distribution des bâtiments que dans l'évolution du décor, ils ont joué un rôle déterminant. Pour leur part, les artisans ne sont pas devenus de simples exécutants, leurs savoir-faire restent nécessaires au bon déroulement des chantiers.

L'immeuble en question

Nouvelles conditions, nouveaux modèles

Depuis quelques années, l'histoire du Yémen et celle de Sanaa se sont accélérées. Le développement du réseau routier (alors qu'à la fin des années 1960, le voyage d'Aden à Sanaa constituait une véritable expédition⁵, il faut maintenant moins de six heures pour se rendre d'une ville à l'autre) des communications avec l'étranger et des médias (je pense en particulier à la télévision) ; les importantes migrations des égyptiens vers le Yémen et des yéménites vers les autres pays de la Péninsule arabique constituent autant de facteurs qui ont fortement contribué à la recomposition des pratiques sociales. Pour sa part, le développement du commerce international a permis l'importation de nouveaux moyens de production et de construction (les scies à pierre et le béton armé) qui ont complètement renouvelé les pratiques constructives. Enfin, à Sanaa, le développement des services administratifs de la capitale à partir du milieu des années 1960 a provoqué en quelques années un afflux massif de population. La croissance de la demande de terrains à urbaniser

4. En 1991, les règlements d'urbanisme étaient en cours d'élaboration.

5. Voir à ce sujet la description de C. Fayein ; C. FAYEIN, *Une française médecin au Yémen*, Paris, Julliard, 1955.

et l'augmentation de la distance des périphéries au centre de la ville ont induit une forte augmentation des prix des terres agricoles situées dans les environs immédiats de la ville.

Dans ce contexte, à la fin des années 1970, il n'était plus socialement pensable ni techniquement et économiquement possible de reproduire les types architecturaux anciens. Qu'il s'agisse des maisons-tours de la vieille ville ou bien des villas construites quelques années plus tôt dans le quartier de Bir al-'Azab. La recherche et la mise en place de nouvelles formes se sont rapidement imposées aux candidats à la construction. Les modèles architecturaux anciens ont alors subi d'importantes transformations. Bien au-delà de variations formelles, la nouvelle architecture se différencie de l'ancienne par ses dispositions et ses principes de distribution. En quelques années, on est passé d'une architecture suburbaine – la villa uni-familiale implantée dans un jardin – à un modèle d'architecture urbaine, souvent construite le long des voies de circulation où le vide, réduit au minimum, n'est plus un jardin mais une simple cour, voire une courette. Ce nouveau modèle présente des caractéristiques très spécifiques, entre autre, il a donné lieu à la "collectivisation" de l'habitat.

Un modèle rejeté

La mise en place de ces bâtiments collectifs, ou à même de le devenir, ne s'est pas réalisée sans références. Elle a tenu compte d'un modèle d'immeuble construit dans les villes yéménites au cours des années 1960 dans un contexte bien particulier : l'immeuble égyptien.

La révolution de 1962 a été suivie par d'importants travaux d'édilité dans les plus grandes villes du pays. A Sanaa, il s'est agi de créer un centre-ville moderne, indépendant du quartier des souks. Ce nouveau centre, situé entre la vieille ville et l'extension de l'époque turque, s'organise autour d'un boulevard rectiligne et d'une large place. Ces espaces urbains ont inauguré, par leur alignement et leur ouverture, une nouvelle forme urbaine à Sanaa. Ils ont été conçus suivant un plan d'ensemble marqué par les outils du dessinateur. Les chaussées sont déterminées avec précision par les lignes des bordures de trottoir et l'alignement des façades des édifices. Ce centre, lieu d'expression de la mainmise du pouvoir républicain sur la ville – il est installé à l'emplacement d'attributs qui caractérisaient fortement l'ancienne capitale imamite : une partie de l'enceinte et le jardin d'un des palais de l'imam ; en outre, il porte le nom évocateur de *midan* al-Tahrir [place de la Révolution] – a été rapidement bordé de nouvelles constructions, les unes à vocation institutionnelle, les autres à usage domestique.

Ces bâtiments, réalisés dans le cadre de la coopération avec la République arabe unie, ont pris comme modèle l'architecture égyptienne de ce moment-là, notamment en ce qui concerne les immeubles d'habitat. Il s'agit le plus souvent de bâtiments de trois ou quatre niveaux et de cinq travées en façade. Ils comptent deux logements situés de part et d'autre d'une cage d'escalier centrale par étage (fig. 2). La façade de ces immeubles est composée autour d'un motif vertical de béton qui correspond à l'escalier. Deux séries de balcons occupent les travées extrêmes de chaque immeuble. Chaque logement est organisé

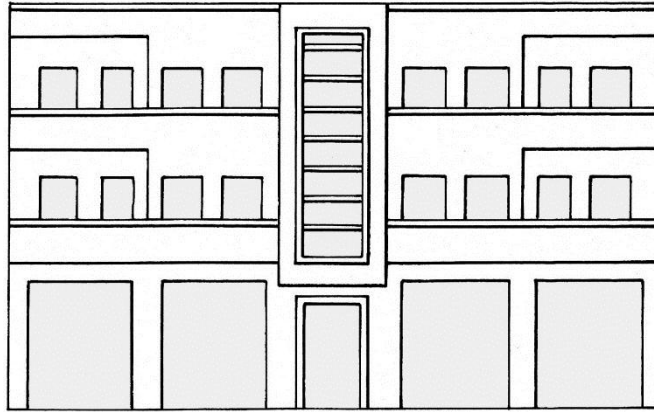


Figure 2. Modèle d'immeuble égyptien

Type d'immeuble très fréquent rue Abd al-Mughni. Les quatre logements sont faciles à identifier. Cet d'immeuble occupe toute la largeur de sa parcelle, il est mitoyen sur deux côtés, relevé et dessin de l'auteur.

autour d'une pièce centrale (la *sâla*) qui distribue les autres pièces⁶. Ces bâtiments, dont le modèle a été imposé par l'Etat, correspondaient à une demande politique plutôt qu'à la nécessité de résoudre un problème de logement. Lors de leur construction, les propriétaires privés des quartiers adjacents réalisaient des maisons d'un ou de deux niveaux seulement commandées par un jardin (*bustân*) et/ou ouvert sur celui-ci.

Contrairement à la logique attendue, le modèle égyptien n'a servi que de manière négative à l'élaboration de l'immeuble collectif contemporain de Sanaa. C'est-à-dire que tous ses attributs ont été systématiquement rejetés par les constructeurs yéménites. Actuellement, la plupart des immeubles de type égyptien sont occupés par des hôtels ou des bureaux.

Au-delà de ses origines – pour les yéménites, l'Egypte est représentée par deux caractères fortement négatifs : d'une part, le souvenir de l'occupation militaire du début des années 1960 est encore présent, d'autre part, les travailleurs immigrés égyptiens sont généralement mal considérés – le modèle égyptien présente un défaut rédhibitoire pour les sanaanis. La densification de la ville leur fait craindre de devoir habiter "les uns sur les autres" or, l'immeuble égyptien se donne à lire d'emblée comme un immeuble collectif. Son entrée est très marquée – par sa position centrale : dans l'axe du bâtiment et par le motif de la cage d'escalier qui la surplombe – ; elle est aussi largement ouverte sur la rue, comme une sorte de prolongement du trottoir. Ensuite, l'escalier, lieu de distribution des différents appartements, occupe une large partie de la façade principale du bâtiment. Enfin, la symétrie de la composition et la distribution des logements permettent d'identifier depuis l'extérieur le nombre de logements de l'immeuble, le nombre des pièces de chaque logement et parfois leurs fonctions. Le rejet systématique de ces trois caractères dans les immeubles construits plus récemment le long des grandes voies de circulation indique bien qu'ils ne correspondent pas à la demande sanaani. Alors qu'ils sont tenus, comme les immeubles égyptiens, à suivre l'alignement des rues, leurs entrées sont toujours situées aux extrémités

6. Au sujet de cette forme de distribution, voir J.-C. DEPAULE, "Un type contemporain", *Egypte – Monde arabe*, n° 6, 1991, p. 65-78.

des bâtiments et elles ne sont pas l'objet de marquage particulier ; les escaliers sont invisibles depuis l'extérieur tandis que les façades sont composées suivant une homogénéité qui ne permet pas de lire les dispositions de l'intérieur.

Villa ou immeuble ? – Réserver l'avenir

La croissance de la pression foncière des dernières années et la densification des constructions qu'elle a entraînée n'ont pas seulement touché les parcelles situées le long des plus grandes voies de circulation soumises à l'alignement. A l'intérieur des lotissements, là où les bâtiments sont situés au centre de leur parcelle derrière de hauts murs, cette même pression a présidé à l'élaboration d'un nouveau modèle architectural : la *villa densifiable* ou la *villa-immeuble*.

Les bâtiments de ce type sont le plus souvent composés de deux niveaux. Le rez-de-chaussée comporte deux ou trois entrées, plusieurs pièces, une cuisine et un *hammâm*. Cette organisation ne présente pas de différences notables avec les villas d'un seul niveau. Cependant, la relation entre les deux étages est assurée par un escalier dont la position dans le schéma de distribution n'est pas sans intérêt. Cet escalier n'est pas en relation directe avec chaque étage : sa cage est fermée par des portes (c'est aussi le cas dans les maisons de la vieille ville)⁷. Au rez-de-chaussée, elle comporte deux entrées. Elle communique d'une part avec une des *sâla*, d'autre part, avec l'extérieur par une porte ouvrant directement sur le jardin ou la cour (le rez-de-chaussée comporte donc au moins deux portes d'entrée). Ainsi, il est non seulement possible d'accéder au premier étage depuis le rez-de-chaussée mais aussi, directement depuis l'extérieur, en évitant les pièces du RDC. La possibilité d'indépendance offerte par cette disposition est confirmée par la fonction des pièces de l'étage. De manière générale, il est similaire au RDC, chaque niveau comporte donc des pièces principales et des pièces de service en qualité et en nombre équivalents. Si la présence de deux cuisines notamment peut surprendre, les prévisions des propriétaires quant aux possibilités d'utilisation de la villa expliquent ces dispositions et cette déperdition apparente d'espaces de service et de distribution.

Les propriétaires comme les maîtres d'œuvre nomment sans hésitation ce type de bâtiment *villa* (c'est aussi le mot employé pour désigner les bâtiments d'un seul niveau construits quelques années plus tôt). Par contre, ils ne sont pas aussi catégoriques face aux questions qui concernent le nombre de logements (*chuqaq*) et l'usage des pièces (*ghurfa*). Si aujourd'hui ces villas sont en général occupées par une seule famille, les propriétaires ne cachent pas que le dispositif de distribution adopté permet de réserver l'avenir : le premier étage peut être destiné à un enfant marié. En outre, les *fers en attente* sur la terrasse indiquent clairement la possibilité de construire des étages supplémentaires en fonction de la demande. Dans cette hypothèse, l'escalier peut fonctionner comme celui d'un immeuble desservant des étages séparés sans aucune modification de sa forme construite. Enfin, l'entrée de l'escalier est en général située sur un des côtés de la villa alors que les autres entrées sont placées en façade. Moyennant quelques travaux d'aménagement de la cour ou

7. Voir S. NAIM SAMBAR, "Du heurtor à l'antichambre : les noms de la porte à Sanaa", *Espaces et sociétés du monde arabe, Maghreb Machrek* n° 123, 1989, p. 216-225.

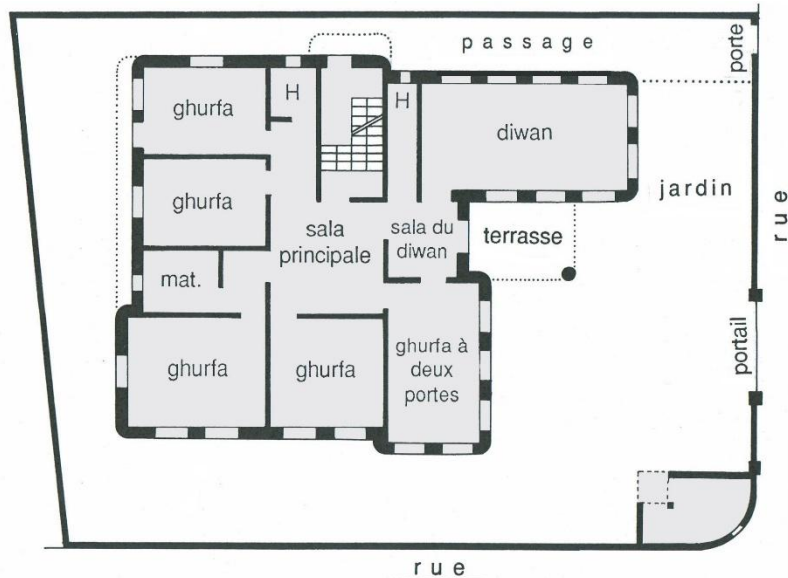


Figure 3. Un type hybride qui ménage l'avenir, la villa-immeuble

Bâtiment à deux étages identiques et trois portes d'entrée (une des *ghurfa* est traversante).

La porte de l'enclos est placée de manière à permettre une séparation de la parcelle et du bâtiment en deux parties indépendantes (suivant le pointillé). Le fait que le *dîwân* ne comporte pas de fenêtre mais seulement des impostes du côté de la cage d'escalier confirme cette possibilité. En cas de séparation en deux parties (voire plus en fonction du nombre d'étages), une légère modification du plan de l'étage permettrait facilement de passer de l'escalier à la *sâla* du *dîwân* sans traverser la *sâla* principale. Bâtiment en construction en août 1989, banlieue nord à proximité de la route de Saada, relevé et dessin de l'auteur.

du jardin, cette séparation permet de rendre les deux parties de la *villa-immeuble* complètement indépendantes (fig. 3)⁸.

Dans les immeubles, les propriétaires se donnent aussi les moyens de réserver l'avenir. De manière générale, la plupart des bâtiments implantés le long des voies les plus importantes ne dépassent pas le rez-de-chaussée. Cependant, comme les *fers en attente* qui surplombent leur terrasse l'attestent, ils sont systématiquement réalisés en prévision d'une surélévation. Le découpage dans le temps de la réalisation des constructions, lié en partie à des logiques économiques, produit donc des bâtiments à rez-de-chaussée destinés à être transformés en immeubles. Ils sont constitués d'une série de travées largement ouvertes sur la rue et destinés à des activités commerciales. La répartition de ces travées – elles sont toujours disposées régulièrement suivant un entre-axe d'environ 3 mètres 50 – ne tient aucun compte de la distribution des logements qui doivent être construits ultérieurement. Selon les maîtres d'œuvre, la structure constructive (poteaux-poutres) offre assez de possibilités de cloisonnement pour que le choix définitif des principes de distribution des logements soit différé.

8. Ce phénomène n'est pas particulier à Sanaa, il existe aussi au Caire où il s'est développé dans les quartiers et au cours des périodes où l'évolution du marché immobilier était incertaine. A Rawda dans les années 1920 et à Muhandisin dans les années 1970 : les villas, à deux, voire trois étages, de ces quartiers ont progressivement été transformées en immeubles collectifs.

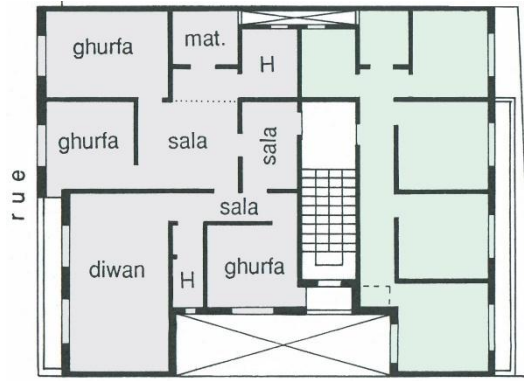


Figure 4. Un plan en cours d'élaboration

Immeuble de trois niveaux qui compte deux logements par étage. Le logement orienté vers le fond de la parcelle (55 m²) occupe une partie résiduelle trop peu profonde pour développer le modèle consacré de distribution. Celui qui est situé du côté de la rue présente une particularité, il comporte trois sâla. La première est traversante, elle est aussi distributive, ses portes ouvrent chacune vers une *sâla* différente qui correspond à une partie de l'appartement. Cette disposition rappelle celle adoptée en Egypte pour de grands appartements construits entre les deux guerres. Immeuble en construction en août 1992, situé à proximité de la section ouest du dernier boulevard périphérique, relevé et dessin de l'auteur.

Malgré sa souplesse, cette méthode n'est pas la plus économique. L'absence de demi-trame imposée par la régularité de la structure – régularité provoquée à la fois par l'occupation des rez-de-chaussée et par la volonté de réaliser une façade homogène – pose le problème de la position de l'escalier d'accès aux étages et des espaces de distribution. Aussi, les plans comportent-ils parfois des parties difficiles à occuper. On trouve par exemple (à l'arrière de certains bâtiments) des logements résiduels dont la distribution échappe aux règles élémentaires de la hiérarchie des pièces (fig. 4, zone repérée en vert).

D'autre part, la construction de logements sur des rez-de-chaussée réservés aux activités dans des rues où les limites parcellaires ne sont pas perpendiculaires à l'alignement – c'est fréquent le long des nouvelles avenues ouvertes dans un parcellaire ancien qui a conservé son découpage – pose un problème de géométrie. Les maîtres d'œuvre doivent alors composer avec trois ordres contradictoires. Celui du rez-de-chaussée dont les travées doivent être perpendiculaires à la voie plutôt que biaisées, celui des étages où les pièces principales des logements doivent être rectangulaires plutôt que trapézoïdales, enfin celui de l'alignement qui interdit les ressauts importants. Le *rachat* de la différence entre les géométries apparaît soit en façade, la variation de largeur de chaque balcon permet de composer des pièces orthogonales ; soit le long des limites parcellaires, les vides qui séparent des bâtiments de ces limites adoptent des formes résiduelles. Entre ces deux solutions, les propriétaires hésitent souvent (les étages qui ne correspondent pas aux planchers hauts des rez-de-chaussée sont nombreux). En l'absence d'un modèle consacré, ils adoptent parfois des solutions bâtardes, peu satisfaisantes ni d'un point de vue économique ni en ce qui concerne l'organisation des logements.

Cependant, au-delà des logiques purement économiques qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre d'un marché bien identifié, la méthode adoptée permet de compenser d'éventuels surcoûts de structure et quelques déperditions par une forte capacité

d'adaptation des plans aux transformations les plus récentes du marché (à la fois social et économique). Cette capacité est d'autant plus importante que ces données connaissent des recompositions très rapides (on ne construit pas en 1992 comme on le faisait trois ans plus tôt). Dans ce contexte, certains propriétaires de rez-de-chaussée semblent attendre la mise au point de principes satisfaisants de distribution des logements pour poursuivre leurs travaux.

Se donner à lire

Le rejet du modèle de l'immeuble égyptien et de ses attributs – la position de l'entrée, l'escalier en façade et l'expression de la distribution intérieure sur la façade – a conduit les constructeurs yéménites, contraints par la pression foncière à réaliser des immeubles collectifs, à mettre en place plusieurs dispositions et dispositifs particuliers.

Des façades très différentes

Les éléments de construction qui permettent de repérer depuis l'extérieur la distribution et le nombre de logements d'un immeuble collectif sont ceux qui articulent les relations entre l'intérieur et l'extérieur de ces logements : les ouvertures.

Alors que dans l'immeuble égyptien, à chaque pièce correspond un type d'ouverture particulier, les immeubles sanaani sont au contraire caractérisés par l'homogénéité de leurs ouvertures. Il est assez aisé d'adopter un modèle unique d'ouverture pour les *ghurfa* et pour les *dîwân*. Seul le nombre de fenêtres change en fonction de la taille des pièces : un long *dîwân* peut comporter sur sa façade principale cinq ou six fenêtres, voire davantage tandis qu'une petite *ghurfa* peut être éclairée par une seule ouverture. Les variations de largeur des parties pleines situées entre ces ouvertures – la régularité est loin d'être la règle – ne permettent absolument pas de deviner la répartition des pièces (fig. 5). Cependant, certaines parties se prêtent mal à cette forme de dissimulation. Les pièces d'eau, *hammâm* et *matbah*, sont souvent moins larges que les fenêtres. En Europe, il arrive souvent qu'une seule ouverture regroupe deux fenêtres indépendantes éclairant deux pièces séparées par une cloison de quelques centimètres d'épaisseur. Un tel artifice n'est pas utilisé au Yémen. D'une part, il nécessite une mise en œuvre précise des cloisonnements intérieurs (la cloison doit correspondre exactement au découpage de la menuiserie de l'ouverture), d'autre part, les cloisons étant construites en briques pleines posées à plat, leur épaisseur – d'environ quinze centimètres – est difficile à dissimuler derrière un meneau de menuiserie. En outre, l'utilisation d'un même modèle d'ouverture pour toutes les pièces se heurte aussi aux différences des hauteurs d'allège requises pour chaque type de pièce. Dans les principales, les fenêtres doivent permettre de larges vues sur l'extérieur aux personnes assises sur des matelas à quelques centimètres au-dessus du sol. Leurs allèges ont entre quarante et cinquante centimètres de hauteur. Au contraire, dans les pièces d'eau, non seulement les fenêtres sont d'abord destinées à l'éclairage et à la ventilation – la vue qu'elles offrent est secondaire –, mais encore, dans les *hammâm* en particulier, les ouvertures ne doivent pas permettre de distinguer quoi que ce soit depuis l'extérieur. Aussi, leurs allèges sont-elles toujours assez hautes, parfois même, elles dépassent la hauteur d'horizon d'une personne debout.



Figure 5. Façade d'un immeuble aligné sur la rue

Ce bâtiment présente plusieurs dispositions très fréquentes. La régularité des ouvertures ne laisse pas distinguer la fonction des pièces. Le balcon dont l'allège est assez haute est inaccessible, il n'existe qu'au premier étage, là où les vues prises depuis la rue sont le plus frontales. L'escalier est placé à l'arrière du bâtiment, il est accessible par un passage latéral commandé par une porte métallique totalement aveugle. Petit immeuble d'un logement par étage, situé le long d'une voie de circulation importante, construit vers 1980, relevé et dessin de l'auteur.

Les ouvertures des escaliers posent aussi des problèmes quant à leur dissimulation. Le plus souvent, leurs paliers présentent un décalage de hauteur avec le sol des pièces, le décalage correspondant des ouvertures qui les éclairent permet de repérer sans doute possible la position des cages d'escalier.

Pour maintenir la non lisibilité des façades ouvertes sur les rues malgré les exigences de taille et de position des ouvertures des pièces secondaires, les différents parois des immeubles sont très hiérarchisées. Les éléments qui se donnent à lire sont exclus du côté des rues. Seules les pièces principales y sont admises, la régularité de leurs ouvertures produit des façades très homogènes et donc illisibles (en ce qui concerne l'intérieur). Au contraire, les pièces d'eau et les escaliers sont rejetés sur les côtés de l'immeuble ou à l'arrière. Là, les différences entre les ouvertures sont invisibles depuis l'espace public. Cette différenciation des façades est accentuée par leurs matériaux de

construction et leur composition. La rue est le lieu des matériaux nouveaux (la pierre, voire le carrelage) et d'une composition qui n'exclut ni les innovations ni un important travail de réinterprétation de l'arc et du vitrail notamment. Pour leur part, les côtés et l'arrière sont le plus souvent construits en briques, les fenêtres et les arcs reprennent alors des modèles plus anciens.

L'escalier – un élément ambigu

Depuis quelques années, les escaliers des constructions sanaani constituent un lieu important des compositions architecturales. Il semble même que cet élément cristallise autour de ses dispositions l'ensemble des préoccupations relatives au caractère collectif des édifices.

En règle générale, les escaliers des maisons de Sanaa – quelle que soit leur date de construction – sont toujours situés derrière une façade sur laquelle ils sont ventilés et éclairés par des ouvertures. Avant 1960, ces ouvertures – des *'aqd* et des *chubbak* – étaient réduites au minimum et elles n'étaient pas particulières aux escaliers. Ainsi, il est très difficile de repérer la position des escaliers dans les maisons antérieures à cette date depuis l'extérieur. Dans ce contexte, les escaliers des immeubles égyptiens, par leur position et leur expression, ont constitué une innovation importante. Dans un premier temps, elle a été totalement rejetée. Cependant, depuis le début des années 1980, les maîtres d'œuvre ont adopté une nouvelle attitude. Deux pratiques sont actuellement en usage. Soit l'escalier continu à être rejeté, soit il est fortement marqué et mis en valeur. Ces deux attitudes peuvent paraître contradictoires ; au contraire, les contextes de leur mise en œuvre montrent que cette contradiction apparente trouve son origine dans le caractère ambigu de l'escalier : s'il permet de mettre en relation les différents étages d'un édifice et donc – potentiellement – les différents appartements d'un immeuble, la possibilité de le composer de manière globale sans tenir compte des différents étages permet aussi d'en faire un élément unificateur. L'image de l'escalier varie en fonction de cette ambiguïté : il exprime aussi bien la division que l'unité d'un édifice.

Dans le cas des immeubles et tout particulièrement de ceux situés le long des grandes voies de circulation et dont les façades sont alignées de manière continue sur la limite de l'espace public (c'est-à-dire dans une situation semblable aux immeubles égyptiens), l'attitude des constructeurs n'a pas changé. Les escaliers sont rejetés sur un côté, voire en fond de parcelle. L'entrée subit le même traitement. Une série de boutiques de largeur régulière occupe l'ensemble du rez-de-chaussée des immeubles de ce type. En général, ces édifices n'occupent pas toute la longueur de l'ouverture de leurs parcelles sur les rues. Un étroit passage est laissé libre à une extrémité, voire les deux, le long des parcelles voisines. Ce passage, d'un à deux mètres de largeur, donne accès à l'entrée de l'immeuble. Il est fermé par une haute porte métallique aveugle qui ne permet pas de distinguer le détail de l'entrée proprement dite. Seule la multiplicité des sonnettes et des interphones placés à proximité de cette porte permet de la différencier des portes de service qui donnent accès aux fonds des parcelles.



Figure 6. Verticalité de la cage d'escalier
Photo de l'auteur, 1990

Différemment, dans les villas implantées au centre de leurs parcelles, les escaliers ne sont placés ni en façade ni à l'arrière des bâtiments mais toujours sur un des côtés. De manière systématique, ils sont l'objet d'un traitement architectural particulier.

D'une part, ces cages d'escalier sont rarement comprises dans le corps principal de l'édifice. Au contraire, elles sont implantées de manière à constituer un ou plusieurs ressauts sur la façade latérale de la villa. Ainsi, elles prennent souvent la forme d'un appendice ajouté à l'édifice principal. Ce caractère est accentué par le fait que les cages d'escalier – parce qu'elles desservent non seulement les étages mais aussi la terrasse – sont plus élevées que le corps du bâtiment. D'autre part, leurs ouvertures sont très particulières. Elles sont regroupées et découpées verticalement de manière à faire disparaître les limites horizontales des paliers de l'escalier (fig. 6). Ces ouvertures, longues fentes verticales, sont occultées par des vitraux. Au-delà de la volonté affirmée de marquer la verticalité de la cage, les compositions de ces ouvertures, toujours très travaillées, sont variables. Elles reprennent cependant le thème géométrique de l'arc et ses variations, elles obéissent à deux principes. D'abord les modèles égyptiens en béton armé ou en briques ajourées ne sont jamais repris. Ensuite, ces compositions s'étendent toujours de bas en haut, sur toute la hauteur de la cage, sans interruption.

Ainsi composées et placées, les cages d'escalier des villas situées au centre de leurs parcelles sont toujours très visibles ; en outre, elles constituent souvent le lieu de la plus forte concentration d'éléments décoratifs. Ces principes apparaissent fortement contradictoires avec ceux qui sont réalisés dans les immeubles collectifs. Mais, c'est justement le caractère unificateur de l'escalier – sa composition verticale l'atteste – qui est mis en œuvre dans les villas. De la même manière que la régularité des ouvertures des façades des immeubles collectifs ne permet pas de distinguer les différentes pièces des logements, la composition de la cage d'escalier de la villa occulte le nombre de ses étages et donne l'image d'une unité qui n'existe pas forcément à l'intérieur de l'édifice : il s'agit le plus souvent de *villas-immeubles*.

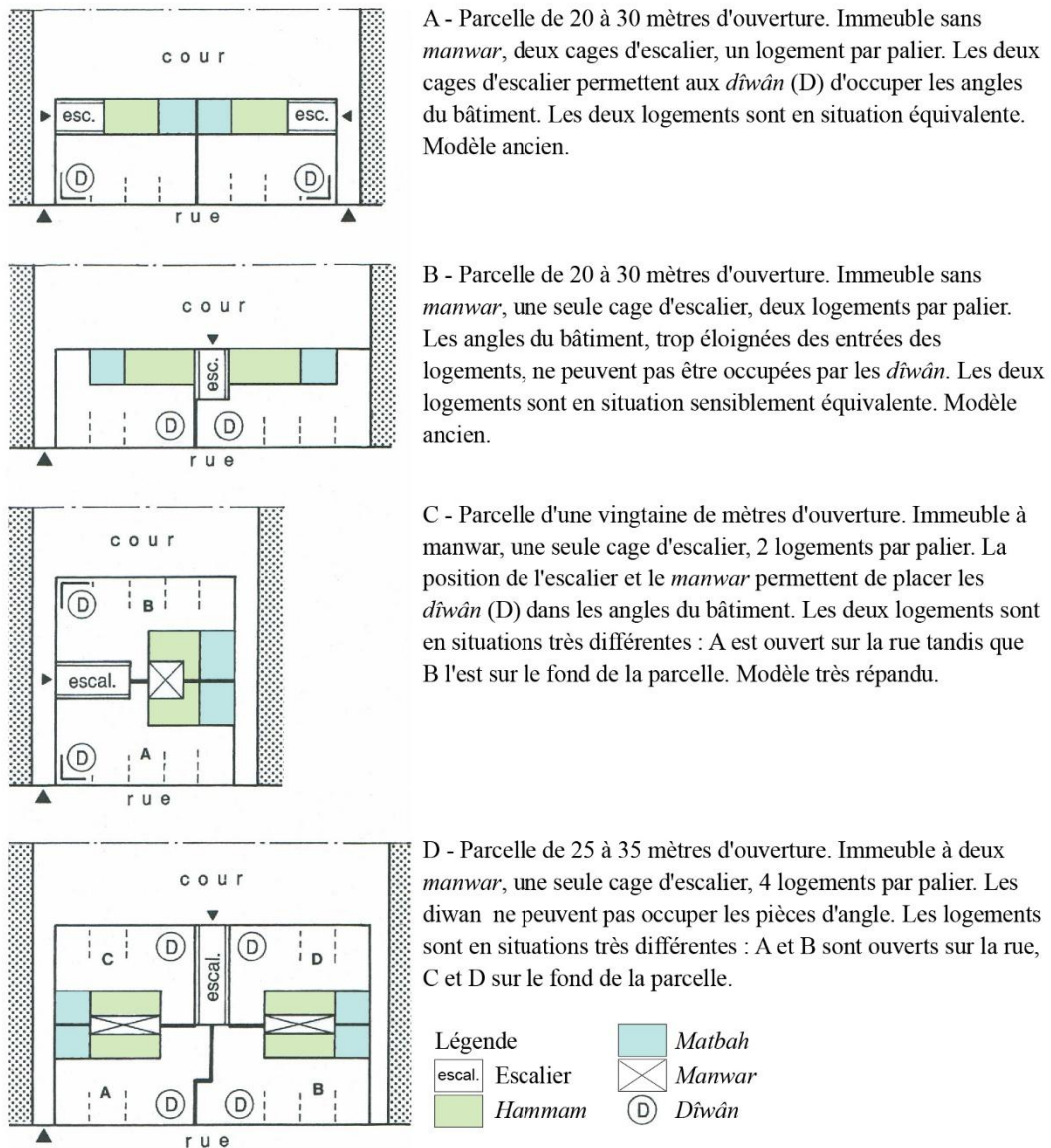


Figure 7. Immeubles à l'alignement, l'introduction du *manwar*
Dessin de l'auteur

Le *manwar*

Le rejet de l'escalier et des pièces de service à l'arrière des immeubles constitue une piètre solution architecturale. L'immeuble collectif ne s'est véritablement développé à Sanaa que grâce à la mise en place d'un élément nouveau : le *manwar*. Il s'agit d'un puits de lumière ou d'une courette de quelques mètres carrés évidé dans le corps de l'immeuble sur toute sa hauteur. Avant 1980, le *manwar* est un élément inconnu de l'architecture de Sanaa. L'immeuble, comme la maison, est un volume convexe qui ne comporte ni évidemment ni même de redent. Toutes les pièces (sauf parfois la *hijra*) sont ouvertes vers l'extérieur. Il peut s'agir de la rue, d'une cour ou d'un jardin mais toujours d'un espace largement dégagé. L'introduction de *manwar* dans les immeubles a permis d'en recomposer les principes de distribution et notamment de regrouper quatre appartements par niveau autour d'une même cage d'escalier.

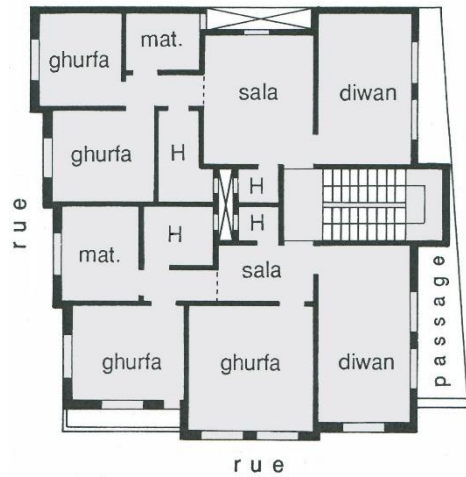


Figure 8. Dédoublement de la *sâla*

Bâtiment situé à l'angle de deux rues sur une parcelle d'environ 170 m² seulement. Deux logements par étage. L'escalier, situé sur un des côtés de l'immeuble est accessible depuis la rue par un passage laissé vide le long de la parcelle voisine. Même dans une situation d'extrême exigüité, chaque appartement comporte deux *hammâm* et la porte du *dîwân* est située à proximité de la porte d'entrée de l'appartement. Dans ces logements le bout de couloir qui prolonge la *sâla* et distribue la plus grande partie des pièces joue le rôle de seconde *sâla* (elle est séparée de la plus grande par un linteau qui peut être complété par un rideau). Cependant, on assiste là à une inversion : alors qu'habituellement c'est la première *sâla* qui est la plus petite, c'est ici la seconde. Immeuble en construction en août 1992 à proximité de la section ouest du dernier boulevard périphérique, relevé et dessin de l'auteur.

Quatre logements par niveau (fig. 7)

Dans les immeubles antérieurs à 1980, le rejet de l'escalier sur un côté, le principe général de distribution des logements autour d'une pièce centrale et la nécessité d'ouvrir toutes les pièces sur l'extérieur en excluant celles de service des façades principales constituent autant de contraintes qui se corroborent pour réduire le nombre des logements qu'il est possible de distribuer à partir d'un même palier. En général, deux logements seulement – chacun ouvert sur la façade principale et l'arrière du bâtiment – occupent chaque étage. En outre, ce principe de distribution donne lieu à des immeubles de faible épaisseur ce qui ne permet pas toujours d'optimiser l'occupation des parcelles. Le *manwar*, sans provoquer de fortes déperditions de surface, permet de multiplier les opportunités d'ouverture sur l'extérieur. Avec son introduction, les logements ne s'étendent plus entre deux façades opposées mais entre une façade et un ou deux *manwar*. Suivant cette disposition, le *manwar* permet de doubler l'épaisseur des constructions et de regrouper quatre logements par palier. Ainsi, les bâtiments qui comportent des *manwar* sont-ils beaucoup plus épais (et donc plus rentables) que les autres. Ils atteignent quinze à dix-sept mètres d'épaisseur.

Une façade libérée

Le *manwar* permet effectivement d'éclairer et de ventiler les pièces des appartements. Par ces fonctions, il augmente la longueur des façades disponibles de l'immeuble. Cependant, au contraire des fenêtres des façades extérieures, les ouvertures du *manwar* n'offrent aucun

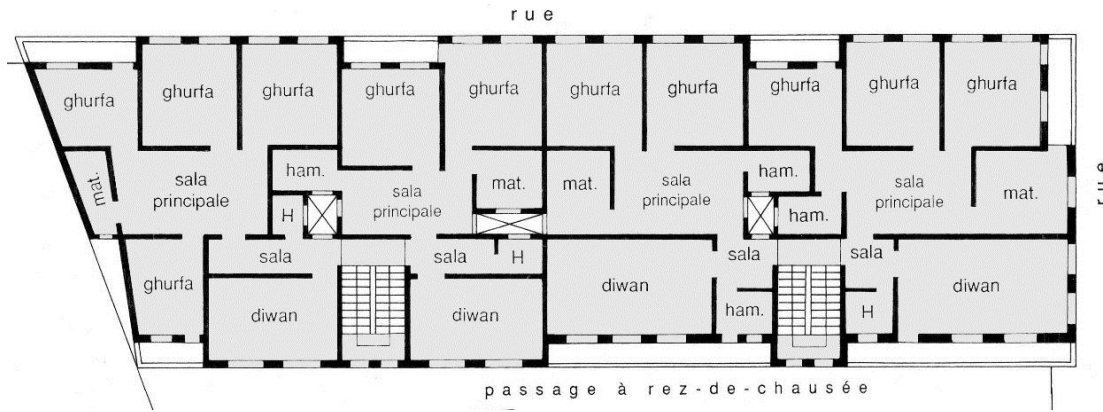


Figure 9. Le *manwar* libère les façades pour les pièces principales

Immeuble de cinq niveaux qui compte deux cages d'escalier et quatre logements par étage. L'introduction du *manwar* (non nécessaire dans un immeuble de deux logements par niveau) permet de placer les pièces de service à l'intérieur du bâtiment et de libérer les façades pour les pièces principales. Quand c'est possible, le *matbah* n'est pas ouvert sur un *manwar* mais directement sur l'extérieur (sur un côté ou à l'arrière du bâtiment). Immeuble en construction en août 1992, rue Al-Riyad, relevé et dessin de l'auteur.

paysage sinon celui des fenêtres des appartements voisins. Aussi, le *manwar* ne se substitue-t-il pas à n'importe quelle façade. Les pièces qu'il éclaire et ventile sont exclusivement des pièces de service : les *hammâm* d'abord puis la cuisine et enfin, quelquefois, la *sâla*. Dans ces conditions, les ouvertures vers le *manwar* ont une forme et une position particulière. Il s'agit de petites fenêtres rectangulaires, occultées de verre translucide et placées en imposte. Elles ne comportent aucun élément décoratif. Leur fonction est strictement réduite à l'éclairage (faible) et à la ventilation. En outre, la proximité du *manwar* avec les pièces d'eau permet d'y faire passer la tuyauterie : l'adduction et les descentes d'eaux usées.

En prenant en charge l'éclairage et la ventilation des pièces de service ainsi que la tuyauterie, le *manwar* libère les façades extérieures des contraintes relatives aux ouvertures de ces pièces (fig. 9 et 10). Leurs compositions peuvent ainsi se développer de manière parfaitement régulière sur les quatre façades de l'immeuble de manière à présenter une uniformité qui interdit toute tentative de restitution de leur distribution depuis l'extérieur. Cependant, cette possibilité reste théorique. Les façades des immeubles ne sont jamais complètement homogènes. En règle générale, chaque logement comporte deux *hammâm* et un *matbah*. Ce sont donc douze pièces par étage qui doivent être ouvertes sur les *manwar* (en général deux). Le plus souvent, l'exiguïté des logements interdit un tel regroupement. Dans ce cas, les *matbah*, et donc leurs ouvertures particulières, sont placées sur les côtés de l'immeuble ou sur la façade arrière. Un autre élément interrompt la continuité du développement des façades. Malgré l'aversion dont elles sont l'objet, les cages d'escalier ne sont jamais complètement incluses dans le corps des immeubles et, au contraire de celles des immeubles cairotés ou parisiens par exemple, elles ne s'ouvrent jamais sur une courette. Suivant ces contraintes, leurs ouvertures marquent une des façades secondaires de chaque immeuble.

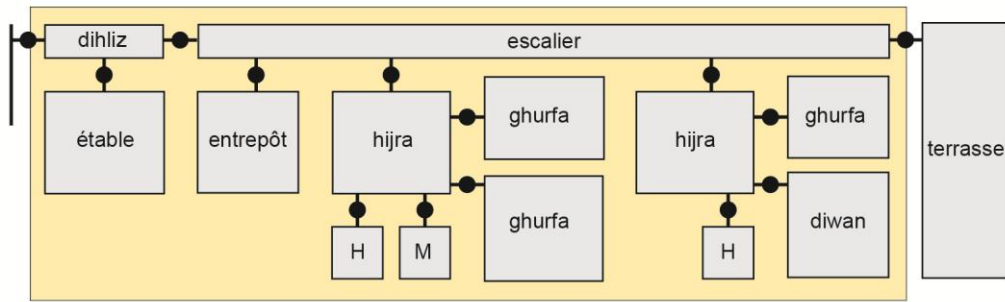


Figure 10. Un immeuble mixte à quatre appartements par étage

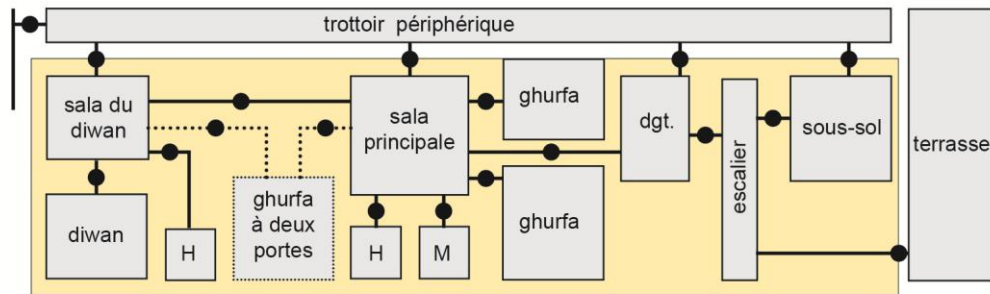
Immeuble de quatre niveaux. Les deux premiers sont organisés en centre commercial (49 boutiques) autour d'un passage, redoublant la rue, qui traverse le bâtiment. Les deux derniers étages sont occupés par des logements. Les *manwar* ont une double fonction. D'une part, en prenant en charge l'éclairage et la ventilation des pièces de service, ils permettent de regrouper quatre logements par étage, d'autre part, ils éclairent le passage du centre commercial (voir la coupe verticale du bâtiment). Immeuble en construction en août 1992, Suq al-Qadisiyya, rue al-Riyad, relevé et dessin de l'auteur.

En passant par la villa, de la maison au logement

Dans les maisons-tours de la vieille ville, l'escalier – toujours unique – conduit du rez-de-chaussée à la terrasse de la maison. Outre des pièces isolées situées à des niveaux intermédiaires, il distribue à chaque étage une pièce située au centre du corps du bâtiment (la *hijra*). A son tour, la *hijra* commande les autres pièces de chaque étage ; elle est donc traversante (fig. 11). Il peut sembler difficile de comparer cette organisation verticale avec



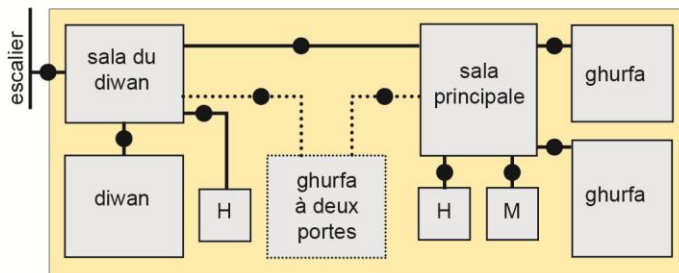
A. Maison ancienne à plusieurs étages, les portes entre l'escalier et les *hijra* permettent de traverser la maison de bas en haut sans interférence avec les "unités d'habitat" de chaque étage. Ainsi, le *dîwân* peut être situé à l'étage le plus haut.



B. Villa (depuis 1975). Le trottoir périphérique à la villa redouble les circulations de telle manière que, au contraire des *hijra* des maisons anciennes, les *sâla* sont toutes placées sur des circulations en boucle : il est possible d'entrer par une porte, de sortir par une autre et d'atteindre le point d'origine sans revenir sur ses pas. Alors que la maison ne comporte pas une seule boucle, la villa en compte quatre :

- trottoir / *sâla* du *dîwân* / *sâla* principale / trottoir ;
- trottoir / *sâla* principale / dégagement / trottoir ;
- trottoir / sous-sol / escalier / dégagement / trottoir ;
- *sâla* du *dîwân* / *ghurfa* à deux portes / *sâla* principale / *sâla* du *dîwân*.

Malgré ce dispositif, l'unité qui s'organise autour de la *sâla* principale avec un *hammâm*, un *matbah* et plusieurs *ghurfa* est similaire à celle qui, autour de la *hijra*, occupe l'étage d'une maison.



C. Appartement (depuis 1985). Au contraire de la maison où l'escalier et les *hijra* sont séparées par des portes, au contraire de la villa où le trottoir périphérique permet de condamner les portes de communication entre les *sâla*, dans l'appartement, les *sâla* sont traversantes et les circulations ne sont pas redoublées (sauf avec la pièce à deux portes). Ainsi, la *sâla* du *dîwân* est-elle nécessairement située immédiatement après l'entrée de l'appartement. Là encore, l'unité organisée autour de la *sâla* principale est similaire à un étage de la maison ancienne.

Légende : H : *hammâm* ; M : *matbah*

Figure 11. En passant par la villa
Distribution des bâtiments d'architecture domestique (dessins de l'auteur)

celle de l'appartement d'un immeuble caractérisé par son horizontalité. Sauf dans quelques situations exceptionnelles, les logements des immeubles ne sont jamais en duplex. Cependant, d'un point de vue distributif et topologique, les principes mis en œuvre dans les deux situations – maison et logement – présentent de fortes similitudes⁹.

Leur mise en place ne s'est pas opérée mécaniquement, elle a nécessité un travail important d'interprétation des modèles disponibles. Comme pour la structure générale des immeubles, les premiers modèles d'appartement construits à Sanaa sont d'origine égyptienne. Au contraire de l'immeuble dont les attributs ont été systématiquement abandonnés, le principe de distribution des appartements égyptiens n'a pas été l'objet du même rejet. Cette attitude n'est certainement pas indépendante de la forte similitude existant entre la *hijra sanaani* et la pièce centrale des appartements égyptiens : la *sâla*¹⁰. Cependant, si l'utilisation du mot *sâla* dans les appartements des immeubles récents de Sanaa atteste une influence égyptienne – qui peut aussi bien avoir pour origine les feuilletons télévisés cairotes que les immeubles de la rue Abd al-Mughni – le fait que le mot *hijra* soit réservé aux maisons-tours indique bien que ces deux espaces ne sont pas équivalents¹¹.

Une *sâla* n'est pas une *hijra* mais une *sâla sanaani* n'est pas non plus une *sâla* égyptienne. Le modèle en a été fortement modifié pour correspondre aux règles de la réception dans la maison sanaani. Suivant l'ordre chronologique du développement des types architecturaux au cours des vingt dernières années, un type intermédiaire : la villa – elle aussi organisée de manière horizontale – a constitué un laboratoire où plusieurs dispositions mises en œuvre dans les logements des immeubles récents ont été mises en place. Trois phénomènes rendent compte de cette élaboration.

Multiplication des portes d'entrée

Au contraire des maisons-tours de la vieille ville et de celles des extensions antérieures à 1975 où les maisons ne sont en relation avec l'extérieur que par une seule porte d'entrée (fig. 12), les villas construites depuis une quinzaine d'année comportent chacune plusieurs entrées. On en compte au moins deux mais il n'est pas rare d'en trouver trois. Le dispositif le plus complet comporte trois séquences d'entrée différentes :

1. Porte / couloir / grande *sâla* / la plus grande partie de la maison : plusieurs *ghurfa*, cuisine et *hammâm*.
2. Porte / petite *sâla* / *dîwân*, petit *hammâm* et grande *sâla*.
3. Porte / dégagement / escalier et grande *sâla*.

Deux caractéristiques principales organisent ce principe de distribution. D'une part, aucune des pièces de la maison n'est accessible directement depuis l'extérieur, les entrées commandent toujours des pièces intermédiaires de distribution. D'autre part, à chaque porte

9. Voir J.-C. DEPAULE, "Si on commence à tout changer dans la maison...", *Peuples méditerranéens* n° 46, janv.-mars 1989, p. 49-55.

10. Voir J.-C. DEPAULE, 1991, art. cité.

11. Samia Naim Sambar qui a enquêté dans la vieille ville n'a pas rencontré le mot *sâla* dans la toponymie de la maison ; S. NAIM SAMBAR, "L'habitat traditionnel à Sanaa, sémantique de la maison", *Journal asiatique* n° 1-2 1987, p. 79-113.

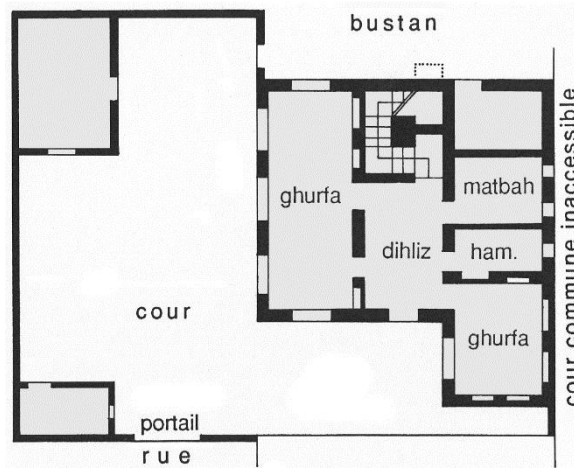


Figure 12. Entre maison et villa, un type déjà ancien

Les maisons de ce type sont rarement ouvertes directement sur la rue, même lorsque leur parcelle est étroite, une cour sépare la maison de la rue. Ces maisons comportent trois travées ; l'entrée (unique) et l'escalier sont toujours placés en situation opposée dans la travée centrale, ils sont séparés par le *dihliz*. J'ai nommé toutes les pièces *ghurfa* sur le plan (les habitants ne sont pas yéménites). Le *dîwân* peut être situé au rez-de-chaussée, un rideau transversal placé entre la porte du *hammâm* et celle du *matbah* peut alors séparer le *dihliz* en deux parties. Le *dîwân* peut aussi être à l'étage, les ouvertures en sont plus larges qu'au rez-de-chaussée, elles offrent une vue bien plus vaste vers le *bustan*. Dans ce cas, un rideau situé immédiatement après la première porte du *dîwân* peut séparer la *hijra* en deux parties. En l'absence de rideaux, en haut comme en bas, les femmes disparaissent temporairement du *dihliz* et de la *hijra* lors de l'entrée et de la sortie des hommes invités à une séance de *qat*. Ils traversent sans s'attarder ces pièces et sont confinés dans le *dîwân*. Ce type de bâtiment a été abandonné au cours des années 1980, il est très répandu dans le quartier Bir al-'Azab notamment. Rez-de-chaussée d'une maison construite au début des années 1970, lotissement situé au nord d'Al-Qa'a, relevé et dessin de l'auteur.

correspond un lieu principal – 1 : la plus grande partie de la maison, 2 : le *dîwân*, 3 : l'escalier – et une fonction secondaire de mise en relation de ces trois lieux par l'intermédiaire de la grande *sâla*.

Le principe de distribution des villas ne se réduit pas à ses trois portes d'entrée comme si elles étaient totalement indépendantes. Au contraire, comme l'escalier de la maison ancienne qui, à chaque étage – par l'intermédiaire d'une porte (et non pas d'un palier comme en Europe) – donne accès à un groupe de pièces bien déterminé, l'extérieur de la villa, en mettant en relation les trois portes d'entrée, joue un rôle distributif et sélectif similaire. Cette fonction circulatoire de l'extérieur est matérialisée par un trottoir qui fait le tour de la construction. Praticué comme un couloir périphérique non couvert, ce trottoir constitue un élément à part entière du système de distribution des villas¹². En ajoutant à ce système la porte d'entrée de la parcelle, il devient pratiquement similaire à celui de la maison-tour. Cependant, au contraire de la maison où chaque porte de l'escalier ouvre vers un cul-de-sac, dans la villa, les différentes parties communiquent entre elles par l'intermédiaire de la grande *sâla*. Les circulations sont donc redoublées.

12. Il est remarquable que, par sa hauteur au-dessus du sol naturel - 30 à 40 centimètres -, ce trottoir ne constitue pas un seuil entre la villa et son jardin ou sa cour mais bien un lieu de circulation périphérique.

Quand le nombre des portes d'entrées est réduit, c'est d'abord celle de la grande *sâla* – c'est-à-dire celle qui distribue la plus grande partie de la maison – qui disparaît. Ce paradoxe apparent s'explique par la mise en place d'un autre dispositif de sélection et de distribution : la démultiplication de la pièce d'entrée. Les villas à une seule porte sont rares. Par contre, dans les immeubles, il est exceptionnel qu'un logement soit distribué par plusieurs cages d'escaliers. En outre, au contraire des logements égyptiens de la première moitié du XX^e siècle par exemple, les appartements sanaani n'ont chacun qu'une seule porte de communication avec le palier de l'escalier¹³. Dans ce contexte, la démultiplication de la pièce d'entrée permet de réaliser la séparation des fonctions à l'intérieur même des logements.

Démultiplication de la pièce d'entrée

Dans les villas, à chaque porte d'entrée correspond une pièce spécifique – couloir, petite *sâla* ou dégagement – qui distribue une zone particulière de l'habitation. Dans les immeubles – où les logements comportent chacun une seule porte d'entrée – on assiste aussi à la multiplication des pièces d'entrée. Cependant, alors que dans la villa ces pièces sont séparées par la *sâla* principale, dans le logement, elles sont traversantes et elles se succèdent en enfilade. Ainsi, la pièce d'entrée des logements est-elle le plus souvent dédoublée, voire détriplée en unités qui distribuent chacune un secteur bien déterminé de l'appartement. La première partie, celle située immédiatement après la porte d'entrée, commande le *dîwân* et un petit *hammâm* puis la *sâla* principale qui distribue les autres pièces. Ainsi, la porte – parfois de la section de couloir – qui sépare la *sâla* d'entrée de la *sâla* principale équivaut à une seconde porte d'entrée, aussi sélective que la première. Alors que des dizaines d'hommes étrangers à la famille sont autorisés à franchir la première, lors des séances de *qat* notamment, la suivante est beaucoup plus réservée. Seuls les membres de la famille et les femmes y sont admis. Ainsi, suivant son statut, le visiteur ou l'invité arrivant de l'extérieur est autorisé à entrer plus ou moins profondément dans l'appartement. Dans certains plans d'architecte, cette distinction est confirmée par la désignation particulière de chaque *sâla*. Celle qui commande le *dîwân* est nommée *sâla al-duyûf* [*sâla* des invités], la seconde est nommée : *sâla al-'â'ila* [*sâla* familiale] (cf. fig. 1). D'un point de vue topologique, ce principe de distribution et de sélection, apparemment assez différent de celui de la villa, présente de fortes similitudes avec l'escalier de la maison ancienne. L'enfilade des *sâla* correspond en quelque sorte à la suite de ses paliers. Cependant, dans l'appartement, la séquence "palier / *hijra* / *ghurfâ*" de la maison est réduite. Le palier et la *hijra* – séparés par une porte dans la maison – sont regroupés dans une seule unité dans le logement. Ainsi, chaque portion de *sâla* est-elle traversante – comme le palier de l'escalier – alors que la *hijra* ne l'est pas. Cette compression des fonctions explique l'inversion de l'ordre des unités entre la maison et le logement. Alors que dans la maison, la partie réservée

13. Au Caire, dans les immeubles construits entre 1890 et 1940, il est fréquent de trouver des appartements à trois portes ouvrant sur le même palier : une principale, une réservée au service et une commandant directement une pièce de réception. D'un point de vue topologique, cette disposition est comparable à celle des villas yéménites. Pour cette raison, on peut penser qu'elle aurait pu être adoptée par les architectes des immeubles de Sanaa.

à la réception des hommes est située en haut, c'est-à-dire loin de l'entrée, dans le logement elle est placée immédiatement après l'entrée tandis que la partie dévolue à la famille est placée au "fond" de l'appartement.

Selon des critères européens, la *sâla* d'entrée est située à l'intérieur du logement. Dans les pratiques sanaani, la dichotomie intérieur/extérieur n'est pas aussi nettement marquée. La transition entre un extérieur/public et un intérieur/privé est plus longue. Cette longueur ne signifie pas pour autant que le passage d'un lieu à l'autre est progressif, il est ponctué d'étapes qui correspondent à autant de seuils jouant chacun un rôle bien particulier dans le processus de sélection-distribution des arrivants de l'extérieur. Selon les heures de la journée, la première *sâla* peut être considérée de deux manières différentes : un dédoublement du palier de l'escalier (durant les séances de *qat*) ou un dédoublement de la *sâla* principale au cours des autres périodes. Le fait de tenir ouvertes ou fermées les portes de séparation entre ces trois lieux, révèle les différentes situations. Lorsque les hommes de l'extérieur sont reçus dans le *dîwân*, la première *sâla* constitue pour les femmes un prolongement du palier. Comme dans la rue, comme sur le palier, elles portent alors leur voile jusque dans la première *sâla* ; elles ne le quittent que dans la *sâla* principale. Durant les autres moments de la journée, elles se déplacent sans voile depuis la première *sâla* jusqu'aux pièces les plus éloignées de l'entrée dans l'ensemble de l'appartement.

Pour compléter ce dispositif et permettre l'accès aux toilettes à tous les visiteurs et les occupants du logement sans pour autant mettre en question le principe de séparation des individus en fonction de leur statut et de leur sexe, tous les logements, même les plus étroits, comptent chacun deux *hammâm*. Le premier – dans la séquence d'entrée – est le plus petit. Il ne comporte qu'un lavabo et un WC. Il est commandé par la première *sâla* dans les logements et par la *sâla* du *dîwân* dans les villas à plusieurs portes. C'est à ce *hammâm* seulement que les visiteurs masculins étrangers à la famille ont accès. Le second est plus grand, il peut notamment recevoir une machine à laver et être équipé d'une douche. Il est commandé par la *sâla* principale. Comme pour les deux *sâla*, les désignations confirment la différence entre les deux *hammâm*, les architectes distinguent le *hammâm al-duyuf* du *hammâm al-'â'ila*.

Grâce à cette démultiplication, chaque *sâla* fonctionne comme une unité pratiquement autonome. Un réfrigérateur placé dans le *dîwân* complète cette autonomie, sinon, ce sont les hommes ou les enfants (mâles) de la maison qui assurent le service des boissons de manière à éviter les interférences entre les unités du logement. Ainsi, des hommes étrangers à la famille peuvent passer une journée complète, voire la nuit, dans une villa ou un logement sans franchir le seuil de la *sâla* principale. Pour leur part, les femmes peuvent profiter de la plus grande partie de la maison, en vêtements d'intérieur, alors même que de nombreux hommes de l'extérieur se tiennent à proximité.

Ghurfa à deux portes

Dans les plus petits appartements, la *sâla* d'entrée ne distribue que la *sâla* principale, un petit *hammâm* et le *dîwân*. Parfois, elle commande aussi une pièce supplémentaire, *ghurfa*, plus petite que le *dîwân*. Cette pièce peut notamment être utilisée pour l'hébergement d'hommes étrangers à la famille.

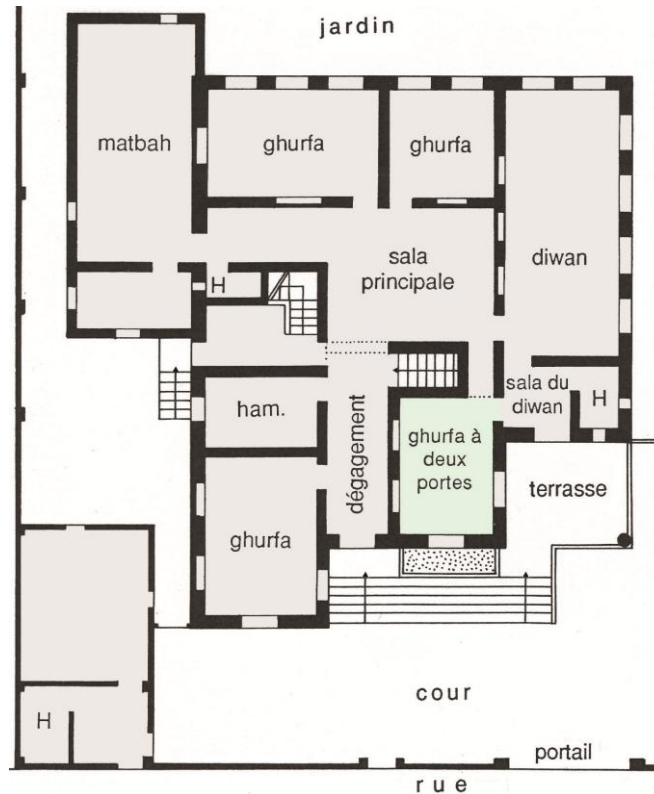


Figure 13. Villa à trois portes d'entrée

Un bac à fleur sépare clairement les deux entrées principales, celle de droite ouvre vers la *sâla* du *dîwân*, l'autre donne accès à un dégagement et à la *sâla* principale. Le *dîwân* avec sa *sâla* et son *hammâm* est totalement indépendant du reste de la villa. Le jardin est particulièrement soigné sous les fenêtres du *dîwân*. Villa d'un seul niveau habitable qui comporte un sous-sol et une terrasse. Construite en 1982, elle est située dans un petit lotissement du quartier Harat al-Washa, plusieurs maisons du lotissement ont le même plan, relevé et dessin de l'auteur.

Suivant cet usage, le plus souvent temporaire, cette *ghurfa* constituerait une importante déperdition d'espace dans les petites unités d'habitat si un dispositif particulier n'y était pas adjoint. En règle générale, les pièces des maisons de Sanaa – les plus anciennes comme les plus récentes, quelle que soit leur taille – ne comptent chacune qu'une seule porte d'entrée. Au contraire, la *ghurfa* supplémentaire en comporte le plus souvent deux :
 - une vers la première *sâla* (ou la *sâla* du *dîwân* dans les villas à plusieurs entrées),
 - une vers la *sâla* principale (fig. 11C et 13).

Il ne s'agit pas, comme dans les pièces à deux portes des appartements européens, d'une enfilade de pièces. A l'inverse, on peut dire que les deux portes de la *ghurfa* supplémentaire ne sont jamais ouvertes en même temps. Suivant ce principe, il s'agit d'attribuer cette pièce à l'une ou à l'autre des deux parties de la maison par la condamnation temporaire d'une de ses deux portes d'accès. Grâce à ce dispositif, il est possible de recomposer le découpage de l'unité d'habitation sans pour autant remettre en question l'autonomie de chacune de ses parties. A chaque *sâla* correspond un ensemble de pièces à composition variable. Selon les heures de la journée, la *ghurfa* à deux portes peut être attribuée à la *sâla* principale ou à la première *sâla* ; à la partie réservée aux membres de la famille ou à celle des étrangers à la maison. Cette possibilité est d'autant plus intéressante que la taille des logements est plus réduite.

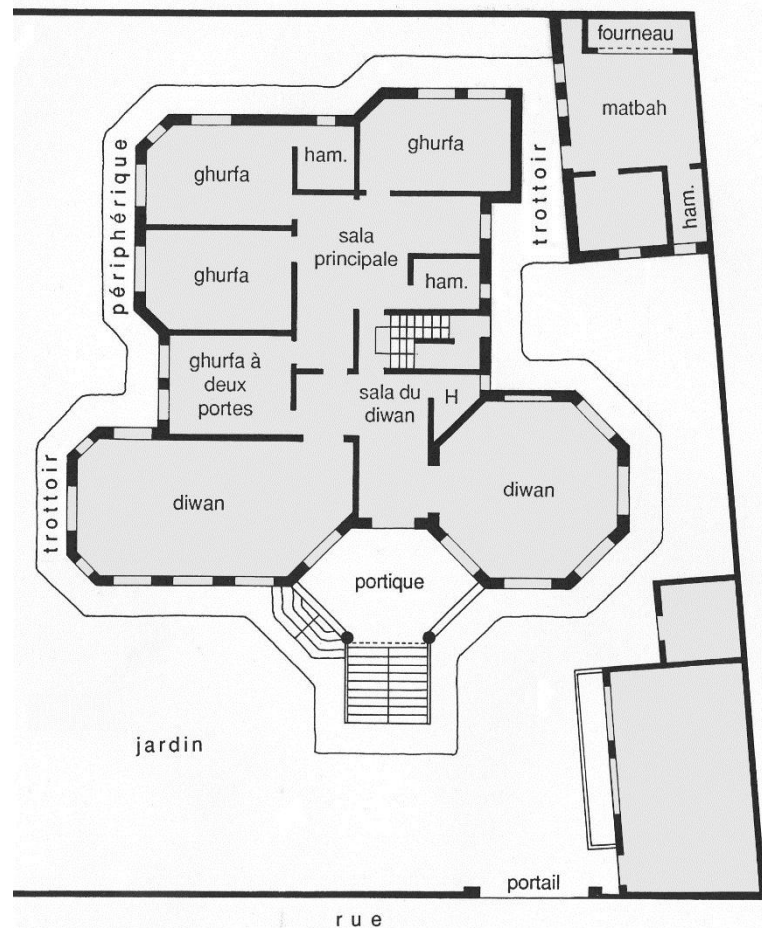


Figure 14. Trois portes mises en relation par un trottoir périphérique

Cette villa comporte deux *dîwân* dont un octogonal. L'architecte semble avoir une forte prédilection pour les pans coupés (ou l'équerre à 45° degrés). Pour sa part, le portique d'entrée est le lieu d'une véritable exposition du savoir-faire des tailleurs de pierre (une chaîne taillée dans un bloc de basalte couronne le portique). Cependant, malgré cette débauche formelle et décorative, cette villa ne déroge en rien aux dispositions canoniques. Elle compte trois portes d'entrée (dont une pour le sous-sol) et, dans le fonds de la parcelle, une cuisine assortie d'un fourneau (*tannur*). Le trottoir périphérique, à plus de trente centimètres au-dessus du niveau du jardin, met en relation les différentes portes de la villa avec celle de la cuisine extérieure. Villa d'un seul niveau construite en 1990, quartier Hara al-Nahamiyya, relevé et dessin de l'auteur.

Continuités

Toutes ces dispositions se corroborent pour attester, malgré des transformations radicales de l'aspect des édifices, une forte continuité des types contemporains avec le modèle des maisons-tours.

Une disposition particulière des villas les plus importantes confirme cette analyse. Quel que soit le nombre des portes d'entrée ou l'étendue de la démultiplication des pièces d'entrée, une partie de la maison-tour n'apparaît pas dans les descriptions que j'ai données des types contemporains. Il s'agit du soubassement de la maison, lieu très peu ouvert sur l'extérieur, réservé à l'élevage des animaux domestiques et à l'entreposage de biens de consommation. Ce lieu n'est pas oublié dans les plus grandes villas. Elles ne sont pas seulement pourvues de trois portes d'entrée, elles comportent aussi un sous-sol, en relation avec l'intérieur de la maison par l'escalier et aussi avec l'extérieur par une porte qui ouvre

directement sur le trottoir périphérique à la villa. En outre, une cuisine indépendante, en relation avec la villa par l'extérieur, peut occuper un angle du fond de la parcelle. Ainsi, une villa "complète" compte au total cinq portes d'entrée reliées entre elles par le trottoir périphérique ; c'est-à-dire autant de portes que les grandes maisons de vieille ville comptent d'étages.

Parmi les édifices que j'ai visité, celui qui présente les formes les plus audacieuses suit la composition la plus "traditionnelle" : il comporte un *dîwân* octogonal et une sorte de perron à pans coupés mais aussi trois portes d'entrée, un sous-sol et une cuisine indépendante située dans le fond du jardin (fig. 14). Comme pour l'utilisation du décor, mais à une autre échelle, on assiste à un équilibre très calculé entre les variations sur les formes et celles qui touchent le principe de distribution. On imagine mal un *dîwân* octogonal dans un logement d'immeuble où la distribution présente des points de fragilité.

Nouveau rapport à l'extérieur

Proximités¹⁴

Les bâtiments des nouveaux quartiers suburbains entretiennent avec l'extérieur : la rue, la cour ou les édifices voisins des relations très différentes de celles en usage dans le tissu plus ancien de la vieille ville comme des premières extensions suburbaines. Ces nouvelles relations sont provoquées à la fois par les nouvelles données du marché foncier, par les modifications des principes de construction et par les transformations morphologiques de l'espace urbain. Les ouvertures – portes et surtout fenêtres – constituent les lieux de ces relations, c'est par leur intermédiaire que les biens de consommation et les personnes, l'air et la lumière, les vues passent – dans les deux sens – entre l'intérieur de la sphère domestique et l'extérieur. La maîtrise de ces relations donne à ces ouvertures des dispositions particulières.

En quelques années, la nécessité économique de rentabiliser les terrains a provoqué une forte réduction de la taille des nouvelles parcelles et, corrélativement, des proximités – avec les voisins et avec l'espace public – alors inconnues à Sanaa. Pour sa part, l'utilisation de nouveaux matériaux de construction a donné lieu à une forte diminution de l'épaisseur des parois.

Si les habitants cherchent de manière générale à avoir la vue la plus large possible vers l'extérieur, ils ne sont pas pour autant prêts à se donner en spectacle à leur voisin ou à la rue en retour. Les vellétés d'ouverture sont régulées par la nécessité de ne pas s'exposer ou de contrôler ce que l'on donne à voir : la maîtrise et le contrôle des vues s'effectuent dans le cadre de la gestion de cette régulation. Elle pose d'autant plus de problèmes que, dans les nouveaux quartiers, la largeur des rues et l'obligation d'alignement (le long des voies principales) permettent aux regards de l'extérieur des pénétrations profondes vers l'intérieur.

14. Cette partie est fortement inspirée de J.-C. DEPAULE, avec la coll. de J.-L. Arnaud, *A travers le mur*, Paris, CCI, 1985.

Mitoyenneté

Le long des rues comme à l'intérieur des parcelles, la diminution récente de la surface des unités de propriété et la croissance relative de l'emprise des constructions est à l'origine de nouvelles formes de mitoyenneté et de proximité.

Dans les quartiers des années 1960-1970, les bâtiments construits à l'alignement disposaient de parcelles larges et profondes. La plus grande part n'en était pas construite mais plantée. Les bâtiments n'occupaient pas plus de la moitié de leur ouverture sur rue. Les pièces principales de réception, le *dîwân* notamment (pièce de réception à l'intérieur de laquelle la hiérarchie des positions est très codée¹⁵) était alors orienté vers le fond de la parcelle et le cœur de l'îlot pour bénéficier de leurs plantations, tandis que les pièces ouvertes sur les rues – sans qu'il s'agisse des pièces de service – étaient plus banales. Actuellement, les parcelles ont rarement plus de vingt mètres d'ouverture et les bâtiments en occupent la plus grande partie : ils ne sont que de quelques mètres inférieurs. Les nouvelles parcelles ne sont pas seulement moins larges, elles ont aussi subi une forte réduction de leur profondeur. Aussi, elles ne comportent plus de jardins mais seulement des petites cours. Le paysage planté des cœurs d'îlots n'existe plus tandis que la "mise à distance" des parcelles voisines que jouaient les plantations a en grande partie disparu. La composition générale des logements a été fortement affectée par cette disparition. Les *dîwân* se sont déplacés, faute d'une meilleure situation, ils s'ouvrent maintenant vers les rues. Ce retournement ne s'est pas effectué sans provoquer plusieurs transformations dans la maîtrise des relations entre l'intérieur des logements et l'extérieur, en l'occurrence : l'espace public et l'alignement.

Alignement

L'alignement – réglementaire sur le réseau primaire de voirie – entraîne, par effets induits successifs, de nombreuses dispositions. D'abord, un bâtiment implanté à l'alignement ne comporte jamais de logement au rez-de-chaussée. Il est occupé par des activités économiques installées dans des travées dont le découpage conditionne fortement la distribution des pièces des logements situés au-dessus.

L'alignement impose aussi des façades plates ; les ressauts et les retraits y sont limités à quelques dizaines de centimètres seulement. Dans les bâtiments de la vieille ville, les nombreuses terrasses intermédiaires et les retraits successifs permettent de créer des pièces éclairées sur deux, voire trois côtés. Pour le *dîwân* notamment, une disposition en angle ou en kiosque (trois façades) est toujours préférée à l'ouverture sur une seule face. Dans le cadre des bâtiments construits le long des grandes voies de circulation, et donc soumis à l'alignement, seule l'ouverture de fenêtres sur le côté de la parcelle – vers les mitoyens – permet de réaliser des pièces éclairées sur deux faces. Mais, là aussi, la proximité impose des dispositions particulières.

Enfin, la morphologie des voies récentes est à l'origine d'une nouvelle relation visuelle avec les façades des édifices. Le fait que les immeubles soient occupés par des logements dès le premier étage – dans les maisons de la vieille ville, les deux premiers niveaux sont réservés aux pièces de service et aux entrepôts – redéfinit l'angle des regards

15. Voir la contribution de J. Lambert.

de l'extérieur. Pour sa part, l'alignement provoque des face-à-face entre les édifices qui sont plus directs que ceux du tissu ancien. En règle générale, dans les nouveaux quartiers, les façades se donnent à lire plus frontalement que dans les espaces urbains étroits de la vieille ville.

Des dispositifs

Ainsi, sur les côtés des parcelles, sur leur fond comme sur leur façade, les nouvelles dispositions sont à l'origine de vis-à-vis parfois très rapprochés et corrélativement de points de vue qui permettraient d'importantes investigations à l'intérieur des logements si des dispositifs particuliers n'en limitaient pas l'effectivité. L'évitement des vues directes d'un logement à l'autre et de la rue vers les logements est pris en charge de deux manières différentes. Le premier régulateur relève d'une règle implicite fondée sur l'antériorité de l'établissement. L'existence de fenêtres ouvertes depuis un bâtiment A vers un mitoyen B entraîne, lors de la construction de la parcelle B, un renoncement à la réalisation d'ouvertures du côté de A ou leur réduction à de simples impostes. Cette règle, assez systématiquement appliquée dans les quartiers récents ne relève pas de la législation. Elle semble plutôt trouver ses origines dans une pratique bien plus ancienne puisque de nombreux exemples dans les quartiers les plus denses de la vieille ville en reprennent le principe. Le second système de régulation des vues entre l'intérieur et l'extérieur des logements ressortit aux procédés modernes de construction : notamment à l'introduction du béton armé. Il s'agit de dispositifs construits de mise à distance, de "filtres". Le balcon en est la forme la plus fréquente mais les multiples solutions de redoublement et de dédoublement des parois jouent le même rôle médiateur.

Protection et/ou ostentation

Les dispositifs construits de protection ne sont pas de simples parois. Ils n'ont pas pour vocation de fermer les espaces domestiques – ce qui serait architecturalement très simple – mais plutôt de réguler, de filtrer, de mettre à distance, de permettre le contrôle des vues et des proximités. Les points de vue (au sens propre du terme) sont toujours multiples. C'est dans le cadre d'une relation dialectique entre l'intérieur et l'extérieur, entre le montré et le caché, entre les vues et les regards, que les filtres et les dispositifs construits de protection sont mis en œuvre. Aussi, ils se donnent à lire de trois manières différentes :

1. En termes de contrôle du paysage vu depuis l'intérieur ; il s'agit alors de choisir sa vue lorsque celle de l'extérieur n'est pas souhaitée.
2. En termes de règle implicite ; il s'agit de ne pas prendre de vues "illicites".
3. En termes d'ostentation ; au-delà de la dissimulation de ce qui ne doit pas être montré, il s'agit de contrôler ce que l'on donne à voir.

Ces lectures ne sont pas exclusives, au contraire, le même dispositif règle simultanément, à des niveaux différents, plusieurs problèmes.

Le béton – paradoxe

La plupart des bâtiments réalisés au cours des dix dernières années suivent le même principe de construction. Ils sont composés d'une structure "poteaux-poutres" en béton armé et d'un remplissage en matériaux auto-porteurs : pierre, brique ou parpaing.

Cette technique offre une grande souplesse quant à sa mise en œuvre et elle permet de résoudre par la construction d'éléments spécifiques les problèmes afférents à la mitoyenneté et la proximité des bâtiments voisins. Le béton facilite en effet la réalisation des balcons, il permet celle de linteaux ouvragés et de portiques largement découpés. Cependant, la réalisation des façades avec des éléments de remplissage en a provoqué une double transformation. D'une part, leur épaisseur a fortement diminué, elle est passée de 40 à 15, voire 10 cm. Ainsi, pour des largeurs d'ouverture identiques, l'angle de vue est beaucoup plus ouvert dans une construction récente que dans une plus ancienne. D'autre part, libérées des limites imposées par les linteaux en bois, les ouvertures sont de plus en plus nombreuses et toujours plus larges. Il existe depuis peu des sortes de kiosques ouverts sur trois côtés dont le panneau menuisé en aluminium occupe toute la surface disponible à l'intérieur de la structure : entre le plancher et la poutre qui soutient le plafond et entre les poteaux. Les façades deviennent plus transparentes et donc plus vulnérables aux regards.

Ainsi, alors que le béton offre des solutions architecturales pour réguler les relations visuelles entre intérieur et extérieur, sa mise en œuvre et les possibilités d'ouverture qu'elle permet accentuent la nécessité de mieux gérer ces relations.

Distance et nombre de filtres

C'est là où l'espace fait le plus défaut que le dédoublement et la démultiplication des parois sont les plus fréquents. Dans l'espace des quelques mètres d'épaisseur qui séparent une rue d'une construction il n'est pas rare de trouver successivement, de l'extérieur vers l'intérieur : un mur d'enclos ajouré, un balcon ou un portique et une fenêtre. Cette situation est apparemment paradoxale. C'est justement la proximité entre l'intérieur et l'extérieur qui rend la multiplication des filtres nécessaire.

Il n'est pas question pour l'habitant de se cacher purement et simplement : d'une part un haut mur d'enclos sans ouverture situé à quelques mètres seulement d'une fenêtre ne constitue pas un paysage recherché depuis l'intérieur ; d'autre part, les vues vers l'espace public ne sont pas négligées. Dans ce contexte, le fait de multiplier les parois ajourées intermédiaires constitue une réponse à la nécessité de mise à distance. En effet, les découpages et les jours du mur d'enclos, de l'allège du balcon, de son linteau ou du portique ne sont pas composés suivant des axes transversaux à la façade (comme dans l'architecture classique : à chaque travée d'un portique correspond une fenêtre coaxiale), au contraire, ils obéissent chacun à des tracés indépendants qui suivent des trames différentes. Leurs pleins et leurs vides ne se superposent pas de manière régulière. Cette disposition contribue fortement à limiter les vues dans un sens comme dans l'autre. L'effet n'en est pas pour autant symétrique. Depuis l'intérieur, l'observateur est situé dans une ombre relative et il peut se placer de manière à ajuster son champ visuel vers l'extérieur. En situation inverse, de l'extérieur vers l'intérieur, le passant se déplace rapidement et les différents découpages des parois superposées, sans interdire les vues, n'offrent que des séquences discontinues vers

l'intérieur. Les plantes grimpantes qui le plus souvent "agrémentent" l'ensemble contribuent aussi à la démultiplication du filtrage ; en outre, elles offrent depuis l'intérieur, l'image arborée des jardins tant recherchée depuis les pièces de séjour.

Cette surabondance de signes et de marquages se retrouve aussi dans les jardins étroits qui occupent l'espace disponible entre les villas et leurs enclos. Alors que seulement quelques mètres séparent la façade de la villa du mur d'enclos, on trouve souvent des bassins agrémentés de fontaines dans ces jardins. Il ne s'agit ni de lieux de passage ni de lieux où l'on peut se tenir, l'abondance des plantations et des massifs l'interdit, mais de "paysages" composés pour satisfaire le regard venant de l'intérieur de la maison, en particulier du *dîwân*.

La paroi s'expose

Les dispositifs construits : murs d'enclos, allèges des balcons, portiques ou enclos des terrasses, chargés de dissimuler ou de filtrer les vues se montrent, s'exposent. Depuis l'intérieur, comme depuis l'extérieur, ces parois, en se substituant visuellement à ce qu'il est jugé nécessaire de dissimuler, sont placées directement sous les regards. Ainsi, elles constituent le support privilégié des éléments décoratifs.

Les allèges des balcons

Les allèges peuvent être construites en maçonnerie, elles sont alors souvent surmontées d'une grille. Elles peuvent aussi être réalisées à partir d'une structure en menuiserie d'aluminium fermée par des panneaux de verre coloré ou de stratifié décoratif (*formica*). Quelle que soit leur mode de construction, la hauteur des allèges peut varier du simple au triple, dans un même bâtiment. Alors que le long d'un mur mitoyen aveugle, l'allège du balcon d'une cuisine peut être réduite à un rebord en maçonnerie d'une quarantaine de centimètres de hauteur, celle située devant d'une pièce de séjour ouverte sur une rue très fréquentée peut atteindre un mètre vingt. Dans les deux cas, le balcon est très peu pratiqué. Celui de la cuisine est un dépôt d'objets et de matériel d'utilisation peu fréquente. Celui situé devant une pièce principale est généralement vide et inutilisé. Il n'est pas accessible directement : sa porte est ouverte vers une pièce secondaire, elle comporte souvent un seuil de vingt à trente centimètres de hauteur. Les allèges de ces balcons ne sont donc pas des *garde-corps* (au sens propre) mais des supports de pratiques et de marquages particuliers.

Ces différences de hauteur des allèges renvoient à des nécessités différentes quant au contrôle des regards, cela dans les deux sens. Ceux de l'extérieur sont plus ou moins filtrés en fonction du caractère public de leur origine : les allèges les plus hautes sont situées sur les avenues les plus larges et les plus fréquentées. Depuis l'intérieur, l'allège haute n'est pas seulement une protection. Compte tenu de la hauteur des matelas du *dîwân* (une dizaine de centimètres) et du ressaut du balcon, le décor et les jours, le revêtement, les verres colorés et les miroirs de l'allège se substituent au paysage extérieur ne laissant apparaître que le ciel et les frondaisons des arbres les plus hauts (fig. 15 et 16).

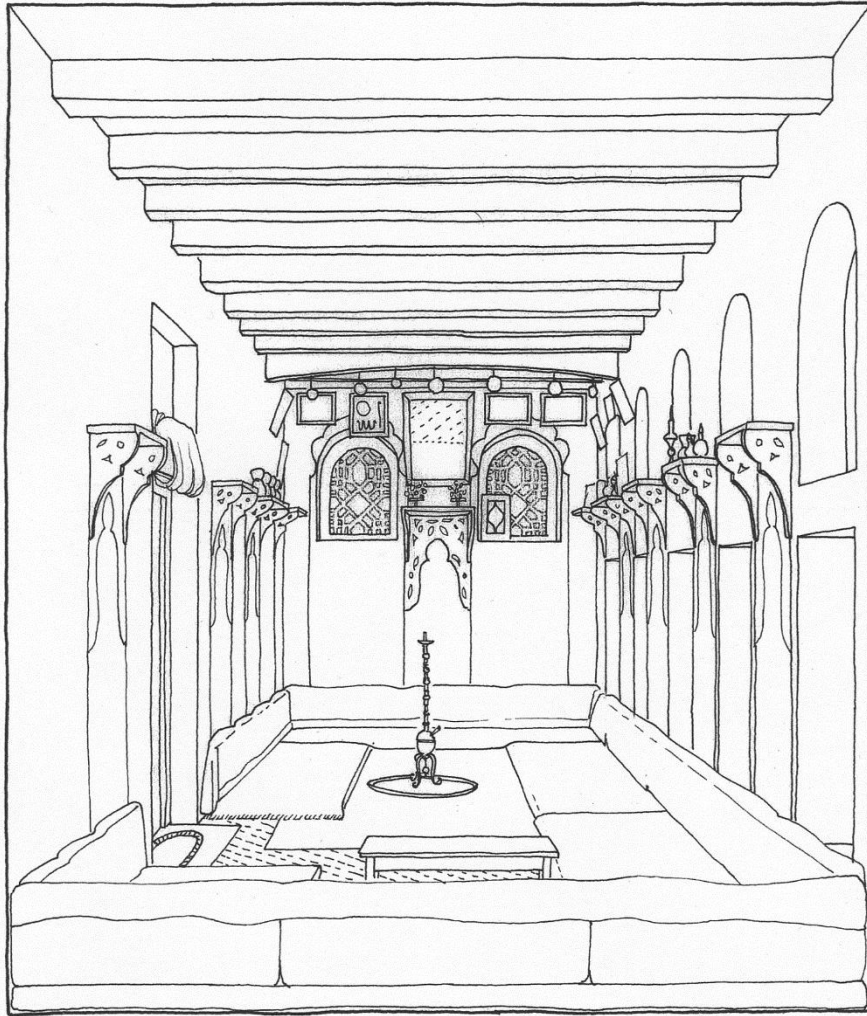


Figure 15. *Mafraj* d'une maison de la vieille ville

L'épaisseur des murs limite les vues obliques vers l'extérieur, relevé et dessin de l'auteur

Portiques d'entrée et enclos

Les enclos sont certainement les lieux de gestion des relations entre intérieur et extérieur les plus variés. Au contraire des fenêtres dont les fonctions obligatoires – étanchéité à l'eau et, dans une moindre mesure, à l'air et aux bruits, transparence à la lumière du jour – limitent fortement les variations, l'enclos, même s'il doit systématiquement interdire les vues inférieures à un mètre cinquante de hauteur est beaucoup moins assujéti à des contraintes techniques.

Comme les autres composants de l'architecture yéménite, les enclos et leurs entrées ont connu au cours des dernières années d'importantes transformations. Depuis le milieu des années 1970, et durant une dizaine d'années¹⁶, les murs d'enclos des villas étaient construits en maçonnerie de parpaings. Le plus souvent, ces murs ne sont ni enduits ni jointoyés, ils ne comportent aucune modénature ni verticale ni horizontale. Pour repousser les tentatives d'effractions, ils sont couronnés de débris de verre grossièrement scellés dans la maçonnerie. Un seul élément marque ces enclos, il s'agit de la porte d'entrée. Réalisée

16. Les murs d'enclos des villas construites dans le quartier Bir al-'Azab jusqu'en 1975-1980 sont plutôt en maçonnerie de pierre d'un appareil le plus souvent très peu soigné.

Façade et coupe du mur d'une maison ancienne, l'épaisseur des murs et l'étroitesse des fenêtres limitent les vues obliques vers l'extérieur.



Façade et coupe d'une construction récente. Les murs ont une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Le seuil de la porte qui ouvre sur le balcon est placé plus haut que le dossier de la banquette. Ainsi, cette porte ne dérange pas l'organisation de la pièce.

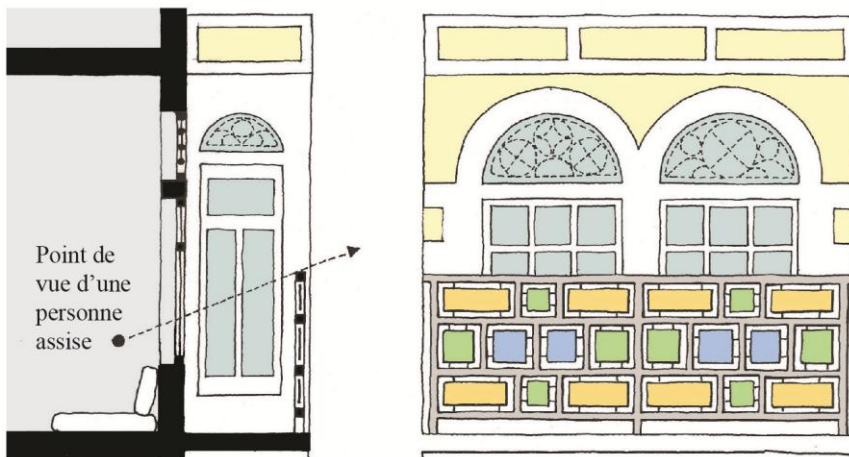


Figure 16. Du mur épais au balcon, le dédoublement de la façade (relevé et dessin de l'auteur).

en menuiserie d'acier, elle est constituée d'un bâti en profilés derrière lequel sont soudées des plaques de tôle. La nécessité de renforcer le cadre du bâti et sa triangulation par des pièces intermédiaires et des diagonales a donné lieu à un savoir-faire décoratif très particulier. Au-delà des contreventements imposés par la construction, au gré de l'habileté de l'artisan, les diagonales et les éléments intermédiaires du bâti sont autant de prétextes pour faire de chaque porte une nouvelle composition, parfois très abstraite. La multiplicité des couleurs utilisées pour peindre ces portes en renforce souvent l'originalité (fig. 17).

Depuis environ cinq ans, les enclos se sont sophistiqués. Ce ne sont plus de simples murs, au contraire, ils comportent des évidements et des chantournements, des ressauts et des retraits, une modénature verticale et horizontale, ils sont enduits ou revêtus de plaquettes de pierre, leurs matériaux sont des plus variés aussi bien par leur forme que par

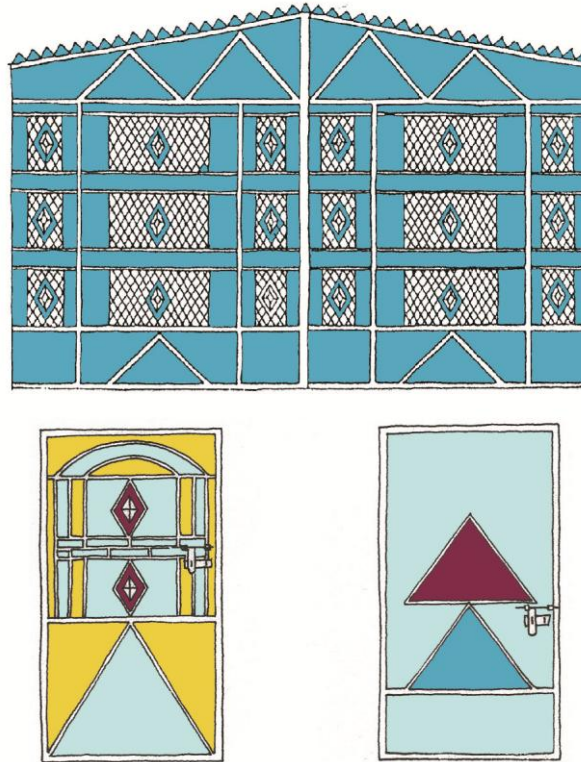


Figure 17. Portes et portails métalliques

Ces portes sont totalement aveugles, seule la multiplicité des sonnettes et des interphones permet de différencier les portes des immeubles de celles des maisons (relevés et dessins de l'auteur).

leur origine¹⁷. Dans ce contexte, le marquage de l'entrée se fait par une surabondance d'éléments décoratifs. Si les menuiseries de fer forgé continuent d'assurer la clôture de la partie ouvrante, elles sont serties dans des portiques de maçonnerie qui débordent largement les murs. Ces portiques, parfois monumentaux, présentent d'autant plus d'intérêt qu'ils rassemblent chacun la plus grande part des éléments de la yéménité architecturale et des savoir-faire des maîtres d'œuvre. Ils présentent les formes les plus audacieuses qui résultent de techniques sophistiquées de moulage du béton armé. Chaque portique constitue un exercice de dessin où les cours de géométrie descriptive des architectes sont plus que jamais mis en œuvre (fig. 18).

Cette analyse des dispositifs de mise à distance entre l'intérieur et l'extérieur peut paraître très factuelle. Cependant, elle m'est apparue d'autant plus nécessaire qu'en apparence les balcons et les portiques notamment semblent relever de l'architecture internationale et de son expansion. Cette apparence est renforcée par l'utilisation du mot *balcona* pour désigner ce que, faute de mieux, j'ai nommé balcon. Si, à l'origine de son introduction dans l'architecture de Sanaa, le balcon conservait ses caractéristiques exogènes – on en trouve quelques exemples dans des bâtiments datant de la fin des années 1960 – l'instrumentalisation qui en a été faite depuis montre bien comment il a été mis au

17. On peut se demander si cette transformation de l'attention portée aux enclos n'est pas liée au développement des trottoirs - institution d'une nouvelle maîtrise de l'espace public et d'un nouveau rapport du piéton (et donc des automobilistes) aux limites des propriétés - dans les nouveaux quartiers.

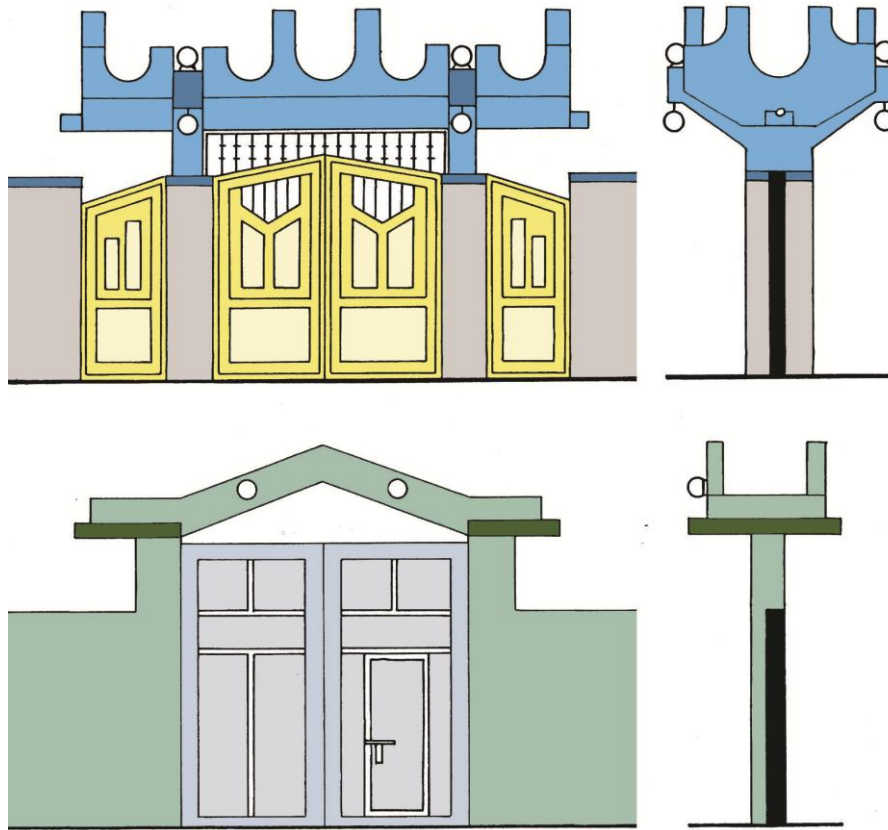


Figure 18. Portiques d'entrée de villas, vers 1990

Ces portiques constituent des lieux où les maîtres d'œuvre déploient toute la panoplie de leur savoir faire aussi bien pour la conception (dessin et géométrie descriptive pour l'architecte) que pour la réalisation (moulage du béton armé, taille et découpage des pierres pour l'entrepreneur). Relevés et dessins de l'auteur.

service d'une cause locale qui n'a plus grand chose à voir avec sa fonction originelle. Dans ce contexte, les concepts d'occidentalisation et d'internationalisation ne permettent pas de rendre compte des développements récents de l'architecture sanaani.

Décor et définition de la yéménité architecturale

Avant les premières manifestations de la Révolution, la plus grande partie de l'architecture de Sanaa était construite en pierre, brique et bois. Le travail de la pierre était très soigné, sa mise en œuvre était cependant très dépouillée. Appareillés en lits horizontaux réguliers, les murs de pierre ne présentaient pas de décor particulier ni de sculpture ou de ressaut par rapport au *nu* des façades. Les éléments décoratifs, l'alternance de pierre noire et de pierre claire et quelques moulures étaient très peu répandus. Seuls certains bâtiments, l'actuel musée de l'armée, plusieurs mosquées et quelques portiques d'entrée de jardins du quartier Bir al-'Azab présentaient un décor de pierre. Ces éléments étaient strictement limités aux édifices publics ou aux constructions d'exception.

Dans l'architecture domestique, dont il reste de nombreux exemples dans la vieille ville, la pierre est le plus souvent réservée aux premiers niveaux. Les ouvertures de cette partie – peu nombreuses et très étroites – sont de simples trous dans les façades, elles ne sont l'objet d'aucun travail spécifique de sculpture ou d'appareillage. Les étages sont en brique. C'est là que les éléments de décor des façades sont concentrés. Chaque plancher est

marqué par une large frise de briques appareillées et/ou sculptées. Les fenêtres sont surmontées d'une *kunna* (auvent) de bois et l'ensemble des ouvertures (fenêtres et *'aqd*) est encadré d'un léger enduit de *guss* (plâtre) blanchi chaque année après les pluies. Un mur percé d'ouvertures en claustra de briques encadre les terrasses accessibles.

En règle générale, les parois extérieures des bâtiments présentent peu de ressauts, les menuiseries des fenêtres et les vitraux sont scellés au *nu* extérieur des façades de telle manière qu'elles semblent très plates. Cet effet est renforcé par les encadrements de *guss* parfaitement lisses dont les surépaisseurs sont atténuées par des angles arrondis. Le seul élément placé systématiquement en avant est la *kunna* qui surmonte chaque fenêtre. Les *chubbak* et les *taqa al-sarf* – avancées de maçonnerie ou de bois destinées au contrôle de la rue et, autrefois, au rafraîchissement des boissons – constituent aussi des ressauts mais ces éléments sont beaucoup plus rares.

A la recherche d'une nouvelle légitimité

À l'issue de la Révolution, le pouvoir de la nouvelle République arabe du Yémen s'installe à Sanaa. La ville s'ouvre, ses enceintes tombent en désuétude tandis que l'Etat construit de nombreux édifices destinés aux nouveaux services administratifs. Ainsi, au début des années 1970 une importante production architecturale d'un type nouveau voit le jour à Sanaa. Avant cette date, le siège du pouvoir était à Taiz et les maisons des notables tenaient lieu de centres d'administration. Cette nouveauté des dispositions et des dispositifs de distribution est accompagnée par la mise en œuvre de nouveaux éléments décoratifs, extra-sanaani, comme si l'architecture publique était à la recherche d'une légitimité valide pour l'ensemble du territoire yéménite.

On assiste alors à la création d'un style que l'on peut qualifier de national et dont les multiples références trouvent leurs origines dans les spécificités architecturales et les savoir-faire constructifs de plusieurs régions de la nouvelle République. Ce style présente différentes caractéristiques. Sans rompre avec les spécificités de Sanaa, son catalogue d'éléments décoratifs est bien plus large. Les façades adoptent de nouvelles formes de composition, les vitraux connaissent un développement sans précédent tandis que l'utilisation de la pierre se généralise. Au cours des années 1970, les édifices publics sont systématiquement construits en pierre¹⁸. Ce n'est pas tant sa généralisation qui est nouvelle pour des bâtiments qui relèvent alors de l'exceptionnel, c'est surtout sa diversité. Les maîtres d'œuvre s'exercent à multiplier dans un même édifice des pierres d'origines géographiques très différentes. À partir de ce moment-là, l'approvisionnement ne se limite plus aux carrières des environs immédiats de Sanaa. Deux centres d'extraction, alors locaux, sont largement mis à contribution pour alimenter les chantiers de la nouvelle capitale. Dhammar, vers le sud, pour ses pierres noire, rouge et claire et Manakha, vers l'ouest, pour la verte.

La région de Ibb-Gibla, vers le sud, fournit au nouveau style architectural son savoir-faire pour la composition des façades. Dans cette région, contrairement à ce qui se pratiquait à Sanaa, les façades sont organisées de manière symétrique, et les fenêtres y sont

18. À ce moment-là, la pierre est porteuse ou auto porteuse, le béton est le plus souvent réservé aux chaînages et aux planchers.

le plus souvent regroupées en bandes. D'autre part, les parois extérieures des façades présentent un travail en épaisseur – ressauts et retraits par rapport au *nu* du mur – alors inconnu à Sanaa.

Les autres régions ont été moins sollicitées, la Tihama (zone côtière) ne semble pas avoir contribué à la formation du nouveau style architectural. L'architecture de terre du nord et de l'est ont, à ma connaissance, fourni un seul élément : l'angle relevé des terrasses. Cet élément existe aussi dans l'architecture de brique avant 1970 mais il est plus systématique, notamment pour des raisons constructives, dans les bâtiments en terre. Contrairement aux autres éléments, celui-ci a été rapidement supprimé du catalogue de la nouvelle yéménité architecturale. L'absence de référents empruntés à la Tihama peut être interprétée comme une volonté de ne pas reprendre d'éléments architecturaux d'une région dont la population est quelque peu laissée en marge de la société yéménite. En ce qui concerne le nord et l'est, le contrôle de l'Etat sur ces deux régions est beaucoup moins effectif que sur les autres parties du pays.

Pour sa part, Sanaa a fourni son savoir-faire de grands vitraux¹⁹ et leur forme d'arc tandis que les ouvertures de pierres ajourées d'Ibb et de Gibla, les treillages de bois de Manakha ou les grilles et les panneaux de bois ouvragé de la Tihama n'ont en aucun cas été retenus ou réinterprétés.

Cette analyse du choix des référents architecturaux de la nouvelle yéménité privilégie les déterminants géopolitiques. Elle n'est pas pour autant exclusive. Le choix de la pierre, des vitraux, celui de la composition régulière des façades suivent aussi des contraintes techniques, économiques et symboliques. Par exemple, l'architecture de terre est à Sanaa représentée par une construction hautement symbolique : l'enceinte de la ville dont la Révolution a systématiquement cherché à faire disparaître les traces. Cependant, le début des années 1970 n'en est pas moins un moment fort de recomposition des relations entre Sanaa-capitale et le territoire de la République. La ville sort de ses murs au moment où elle se dote des moyens de contrôler son arrière-pays²⁰. La réalisation de nouvelles routes, notamment du triangle Sanaa, Taiz, Hodeida, à ce moment-là, constitue l'expression la plus évidente de ce contrôle²¹. Sans cette infrastructure, le développement des carrières de pierre de Manakha (entre Sanaa et Hodeida) et de Dhammar (entre Sanaa et Taiz) n'aurait pas été ce qu'il fut. Par les moyens dont il se dote pour transporter des matériaux d'origine lointaine vers la capitale, le pouvoir exprime parfaitement l'étendue de sa maîtrise vers les régions concernées.

L'architecture publique, médiatrice et modèle

A la fin des années 1970, alors que de nombreux édifices publics porteurs de référents architecturaux nouveaux ont déjà été réalisés, l'architecture domestique, bien

19. Pour l'histoire du vitrail, voir P. et G. BONNENFANT, *Les vitraux de Sanaa*, Paris, CNRS, 1981.

20. H. KOPP, E. WIRTH, *Beiträge zur stadtgeographie von Sanaa*, [Contribution à l'étude de la géographie urbaine de Sanaa], Weisbaden, Dr Ludwig Reichert Verlag, 1990, traduit de l'allemand par B. Blukacz-Louisfert et F. Blukacz, p. 74 de la trad. (éd. en cours).

21. Voir notamment *La révolution en quatre ans*, Sanaa, Ministère de l'Information, s.d. [1967].

qu'elle se soit aussi renouvelée, n'a pas encore adopté de manière systématique ces référents. Ce n'est qu'au cours de la décennie suivante que ce phénomène se généralise.

Ces attributs, notamment l'arc, le vitrail et la pierre, ont connu d'importantes modifications au cours des vingt dernières années. L'architecture publique n'a pas seulement joué un rôle promoteur de ces éléments, elle a aussi constitué un véritable terrain expérimental pour leur élaboration. Si les constituants de base du catalogue de la yéménité trouvent leurs origines dans l'architecture domestique des différentes régions du pays, la réalisation massive d'édifices publics à Sanaa à partir de la fin des années 1960 a joué un rôle médiateur important dans leur transformation. C'est dans le cadre d'un changement de contexte d'utilisation – de bâtiments aux espaces fortement qualifiés et hiérarchisés (les maisons tours) à des constructions aux espaces répétitifs et banalisés (les édifices publics) – que le vocabulaire architectural est passé du statut d'élément constructif à celui d'objet décoratif. L'évolution des techniques de construction découpe les vingt-cinq dernières années en deux périodes. La première est celle d'une gestation ; la seconde présente beaucoup moins d'hésitations.

Les bâtiments publics construits au cours des années 1970 sont en pierre porteuse ou auto-porteuse. L'épaisseur de leurs murs atteint trente à quarante centimètres. Cette période est celle de l'élaboration du style. Son catalogue n'est pas encore fixé. On assiste alors à une forte redondance des signes extérieurs de yéménité comme si chaque bâtiment devait comporter l'ensemble des éléments du catalogue. Les façades de cette période sont souvent très chargées²². On note déjà un intérêt particulier pour le motif de l'arc. Si, au contraire de ses utilisations plus récentes, cette forme est encore réservée aux percements, elle donne lieu aux combinaisons géométriques les plus complexes. Durant cette période on assiste aussi à des expériences décoratives qui seront rapidement abandonnées. Par exemple, les encadrements de *guss* qui soulignent les ouvertures dans les murs de pierre des logements liés à l'université à proximité de la route de Wadi Dhar n'ont donné lieu à aucune reprise ou interprétation dans les bâtiments plus récents.

C'est la généralisation du béton armé et le développement d'un nouveau moyen de travail de la pierre, le sciage, qui ont le plus fortement transformé les techniques de construction durant la première moitié des années 1980. A ce moment-là, le catalogue des attributs de la yéménité architecturale se fixe pour se concentrer sur quelques éléments seulement. Les bâtiments de cette période sont généralement plus dépouillés que leurs prédécesseurs.

Dans ce contexte, le portique d'entrée du palais présidentiel est une exception. Par son éclectisme, il résume à lui seul l'architecture de l'ensemble du territoire yéménite. Cet édicule, composé de deux tours encadrant un portail, comporte tous les attributs de la yéménité architecturale. C'est un véritable catalogue des différentes catégories de pierres disponibles dans le pays, des variations géométriques des frises horizontales, du savoir-faire des dessinateurs et de celui des tailleurs – et des scieurs – de pierre. L'ensemble des provinces veille à la porte du président.

22. Je pense notamment aux édifices de la place Tahrir et au palais de Justice.

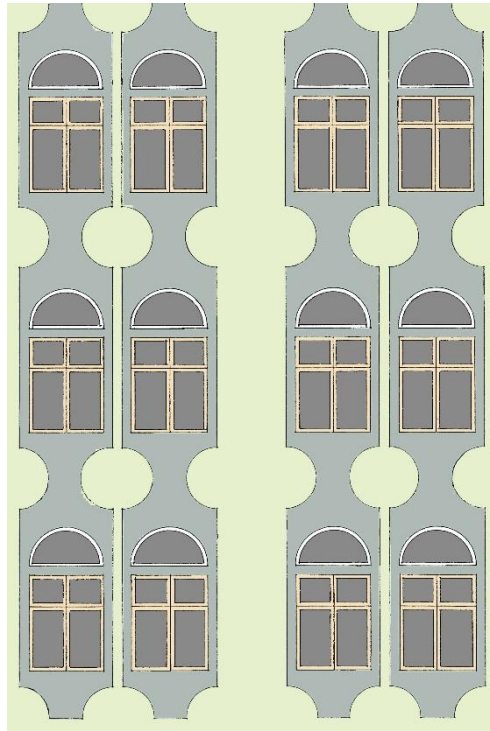
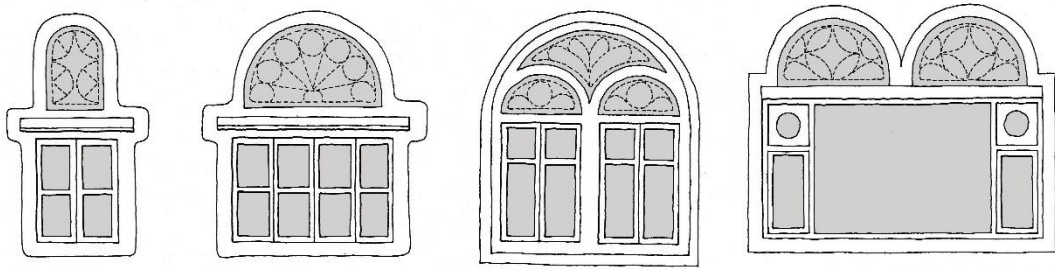


Figure 19. De l'arc au coup de compas

L'arc de décharge du linteau de la fenêtre devient élément de décor. En haut à gauche : fenêtres de maisons anciennes ; en haut à droite : fenêtres de constructions récentes. Relevés et dessins de l'auteur en haut, dessin de Muhammad al-Qurchi, architecte, en bas.

Un vocabulaire en mutation

Après une première période engagée vers la fin des années 1960 et consacrée à l'accumulation de référents architecturaux d'origines géographiques très différentes, les marques de la nouvelle architecture se concentrent actuellement autour de trois éléments : l'arc, le vitrail et l'utilisation de la pierre.

De l'arc au coup de compas (fig. 19)

Depuis quelques années, l'arc est devenu le seul élément formel qui caractérise la yéménité architecturale. La formation du catalogue décoratif de l'architecture des vingt-cinq dernières années a subi un double phénomène. D'une part de nombreux éléments fréquemment utilisés dans les années 1960 ont été abandonnés (la *kunna*, le marquage de l'angle des terrasses...). D'autre part les variations sur le thème de l'arc et ses nombreux avatars ont donné lieu à une extension importante du catalogue des formes disponibles.

Dans les maisons anciennes, chaque ouverture est composée d'une fenêtre et d'un arc. Ces éléments, réunis autour d'une *kunna*, constituent un ensemble indissociable, ils éclairent une même pièce. Cette unité est fortement marquée par la composition : depuis l'intérieur, par la hiérarchie des défoncements successifs du mur et la composition de l'ensemble autour d'un axe vertical ; depuis l'extérieur, par le même principe de composition et par un cadre d'enduit qui rassemble dans une même figure la fenêtre, la *kunna* et l'arc. Si on trouve des arcs sans fenêtre, à l'intérieur, ces arcs surmontent en général une niche : sorte de fenêtre fermée qui rétablit une composition verticale. Enfin, l'arc est occulté par un vitrail qui, depuis le début du XX^e siècle, remplace une feuille d'albâtre.

La yéménité architecturale contemporaine résulte, pour une part importante de ses composants, de la dissociation des éléments de l'ensemble fenêtre-*kunna*-arc-vitrail. Plusieurs étapes ont été nécessaires à la réalisation de l'autonomie complète de chacun. Le processus a été engagé par l'isolement de l'arc ; dans un second temps, c'est l'arc et le vitrail qui ont été séparés. Enfin, la *kunna* a été assimilée à un bandeau qui s'étend sur toute la longueur des façades ou bien elle a totalement disparu. Par ces opérations successives, l'arc et le vitrail sont devenus chacun des objets indépendants, ils sont utilisés dans des contextes très différents et ont connu de fortes variations formelles. A l'inverse, la fenêtre se sépare difficilement d'un arc et les arcs qui surmontent des fenêtres sont le plus souvent occultés par des vitraux. Ainsi, il coexiste à la fois des ensembles fenêtre-arc-vitrail qui se réfèrent aux dispositions anciennes et des adaptations nouvelles de l'arc d'une part et du vitrail d'autre part qui résultent de l'isolement de chacun de ces éléments.

Les évolutions récentes des arcs trouvent leur origine dans deux déterminants principaux : la transformation des techniques de construction et celle de la maîtrise d'œuvre. Dans les bâtiments anciens, l'arc assurait par sa forme – le demi-cercle – la décharge du linteau de la fenêtre. Libéré de sa fonction constructive par la généralisation de l'emploi du béton, il est devenu une simple figure géométrique. Simultanément, dans le cadre du passage d'une architecture de savoir-faire, mise en œuvre par des artisans, à une architecture de papier – dessinée -, promue par les commandes publiques, ce demi-cercle s'est transformé en un *coup de compas*. Ces modifications successives ont ouvert la voie aux variations formelles les plus diverses.

Le béton a d'abord permis d'élargir les percements des façades ; ainsi un seul arc peut surmonter plusieurs fenêtres groupées ou, à l'inverse, il arrive que plusieurs petits arcs couronnent une seule grande ouverture. Les extensions en hauteur ou en largeur des percements ont engendré des formes oblongues qui, en position verticale, s'étendent sur plusieurs étages ou, horizontalement, occupent la place d'un *vasistas* entre deux linteaux. Le demi-cercle d'origine peut aussi être "renversé" et être utilisé pour échancre l'allège d'un balcon ; par redoublement, il devient circulaire et prend la forme d'un hublot. Enfin, les coups de compas peuvent être multipliés et produire des frises de couronnement ou encore, se superposer pour composer des intersections dont chaque partie prend une couleur ou un matériau différent.

Si les avatars de l'arc ont été pendant une première période réservés aux percements des façades, depuis quelques années seulement, l'arc est utilisé pour découper de simples parois (murs de clôture, linteaux, allèges de balcons ou couronnements de bâtiments).

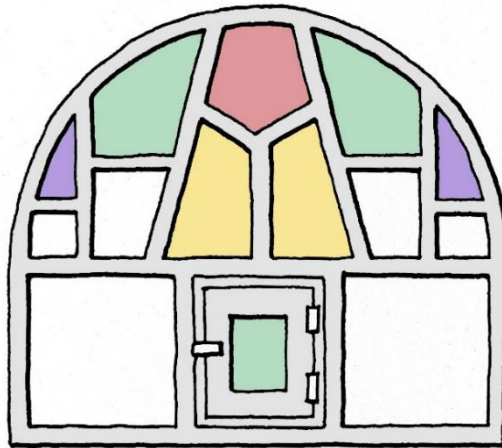


Figure 20. Vitrail construit en profilés d'aluminium
Relevé et dessin de l'auteur

Enfin, cas extrêmes d'abstraction, quelques exemples récents montrent des utilisations de l'arc où son épaisseur tend à disparaître, l'arc est en tôle d'acier découpée, il prend la forme d'un léger défoncement dans un mur de clôture ou encore, sans épaisseur aucune, il constitue la limite entre deux couleurs différentes d'un enduit.

Les variations formelles de l'arc et les contextes de son utilisation sont très nombreux, il est notable que toutes les variations ne sont pas utilisées dans toutes les situations. C'est quand l'utilisation est plus "traditionnelle" – le percement d'une façade – que les figures connaissent les plus fortes variations ; inversement, dans les contextes où l'épaisseur de l'arc a totalement disparu, celui-ci conserve la forme d'un demi-cercle. Ainsi, grâce à un équilibre entre variation formelle et contexte d'utilisation, les avatars de l'arc continuent, malgré d'importantes transformations, à renvoyer explicitement à leur modèle de référence.

Vitrail et vitrail

A l'inverse de l'arc qui est identifiable par sa forme, c'est la technique de fabrication qui permet de reconnaître le vitrail, ainsi, cet élément n'est assujéti à aucune figure particulière. A l'origine, le vitrail occulte une ouverture semi-circulaire, entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments. C'est dans cette situation que la forme des vitraux connaît les plus fortes transformations, elle suit celle des percements et les variations de l'arc. De nouvelles utilisations sont apparues depuis une dizaine d'années, le vitrail est maintenant employé dans des contextes très divers : entre deux extérieurs (comme décor d'un portique d'entrée ou de l'allège d'un balcon), ou même rétro-éclairé telle une enseigne publicitaire (comme les garde-corps de la salle d'embarquement de l'aéroport de Sanaa).

L'évolution récente des techniques de construction permet la réalisation de pièces de très grande taille, mais le plâtre reste le matériau de base pour la fabrication de la structure des vitraux et les armatures nécessaires à la réalisation des grandes dimensions ou des formes particulières (acier ou filasse) ne sont pas apparentes. Une nouvelle méthode de fabrication, en profilés d'aluminium est assez peu développée (fig. 20). Il est remarquable que cette technique soit utilisée seulement pour réaliser des vitraux en



Figure 21. Sciage de la pierre
Photo de l'auteur

situation "traditionnelle" – dans des arcs – entre intérieur et extérieur. A l'inverse, les vitraux sont toujours réalisés en plâtre quand ils sont placés dans des situations nouvelles (balcons, portiques...).

Ainsi, il semble que la règle qui équilibre la relation entre la forme et le contexte d'utilisation de l'arc détermine aussi la relation entre technique de construction et situation du vitrail. Dans les deux cas, cette règle fixe les limites au-delà desquelles les référents ne sont plus reconnaissables²³.

Pierre de taille et carrelage (fig. 21)

Dans la vieille ville de Sanaa, l'utilisation de la pierre est réservée aux édifices publics et aux soubassements des maisons ; l'appareillage, très soigné, est d'une grande simplicité. L'emploi de pierres de couleurs différentes est rare et ces façades ne présentent en règle générale pas de ressauts ni de retraits importants. On assiste aujourd'hui, dans les extensions récentes de la ville, à une généralisation de la pierre.

Un bâtiment appareillé en pierre doit se conformer à quelques dispositions imposées par les règles de descente de charge et les qualités relatives des matériaux. L'évolution récente des techniques permet d'échapper à ces contraintes. L'usage généralisé du béton a résolu les problèmes de poids alors que le sciage mécanique des pierres, en réduisant les coûts de production, a facilité la multiplication des motifs décoratifs.

Actuellement, la construction en pierre porteuse (sciée ou taillée) n'est plus pratiquée à Sanaa. Deux techniques mixtes qui combinent le béton et la maçonnerie sont les plus fréquentes. Dans les deux cas, une ossature de béton est remplie en maçonnerie de blocs de ciment ou plus rarement de briques de terre cuite. Cette construction peut être habillée de pierre de deux manières différentes. Soit un mur de pierre (auto-porteur) d'une

23. Cet équilibre entre forme et décors n'est pas spécifique à l'architecture récente de Sanaa, A. Borie a remarqué le même phénomène au sujet de l'évolution des mosquées d'Istanbul au XIXe siècle ; A. BORIE *et al.*, *L'occidentalisation d'Istanbul au XIXe siècle*, rapport de recherche. La Défense, EA Paris-La Défense, 1989, p. 139.

vingtaine de centimètres redouble la maçonnerie. Soit des plaquettes de pierre de quelques centimètres d'épaisseur sont collées sur les parois de la structure de base. La première technique qui produit des parois épaisses de trente à quarante centimètres – comparables aux murs anciens – présente plusieurs contraintes. D'une part, elle ne peut être appliquée que sur l'ensemble d'une façade ; d'autre part, son propre poids interdit certaines dispositions ou variations géométriques. La seconde méthode (le collage de plaquettes) – la plus développée – offre deux avantages : celui de ne pas surcharger la construction – les murs sont beaucoup moins épais – et un faible coût. Au contraire du redoublement qui impose une généralisation de la pierre sur l'ensemble des façades, la faible épaisseur des plaquettes permet des utilisations partielles suivant une technique mixte qui les associe à un enduit. Elle conduit à une distribution ponctuelle des emplacements de leur utilisation en privilégiant les points principaux de la composition des façades comme le marquage des angles des bâtiments par des harpes, celui du contour des fenêtres, la réalisation de frises...

Le plus souvent la mise en œuvre des plaquettes de pierre imite les principes classiques de construction, le vocabulaire le plus fréquent est emprunté à ce registre : appareils, harpes, arcs de décharges, linteaux, frises... Mais, très récemment, l'assimilation des plaquettes de pierre à des pièces de carrelage dont l'épaisseur peut varier de 2 à 5 cm a donné lieu à des compositions abstraites qui n'ont plus aucune relation avec le vocabulaire de la construction, l'utilisation de lignes diagonales dans ces compositions en est le signe le plus explicite. Cette évolution récente marque une étape, ce n'est plus à un système constructif qu'il est fait référence mais à un matériau dont la mise en œuvre a fortement évolué.

Du bon usage

La yéménité architecturale n'a pas marqué toutes les composantes de l'architecture de la même manière. Les balcons et les portiques subissent des traitements différents des murs d'enclos. Là encore, il semble que c'est la recherche d'un équilibre, entre l'origine des éléments architecturaux et celle du décor, qui organise leur mise en œuvre. Les murs d'enclos existent dans l'architecture de la vieille ville depuis longtemps. Qu'ils soient en terre, en pierre (plus rarement), ou en bloc de béton aggloméré, ils font partie du paysage urbain de Sanaa. Ainsi, leur yéménisation n'est-elle pas requise. On trouve encore de nombreux enclos qui sont de simples murs construits en maçonnerie, sans enduit ni aucune finition. Par contre, le balcon notamment connaît un traitement très différent. Non seulement il ne fait pas partie du paysage "traditionnel" mais encore, son introduction au Yémen par l'intermédiaire des immeubles égyptiens en fait un élément qu'il est fortement nécessaire "d'intégrer". Même dans les situations les plus pauvres, les balcons sont systématiquement l'objet d'un travail décoratif particulier. Le traitement de la verticalité de la cage d'escalier semble aussi ressortir à la même logique.

Public/privé : décalages et résistances

Les multiples interprétations de l'arc, du vitrail et de la pierre dans les édifices publics ne sont pas sans effet sur l'architecture domestique. Cependant, c'est avec quelques

années de retard que cette influence se fait sentir. Les innovations ne sont adoptées que lorsqu'elles sont consacrées par la pratique publique.

Durant la première moitié des années 1970, bien que les types d'habitat évoluent rapidement et que l'utilisation de la pierre soit de plus en plus fréquente, les maîtres d'œuvre semblent résister à la débauche décorative qui caractérise les édifices publics. Les façades des maisons de cette période, bien qu'en pierre, restent très dépouillées. Actuellement, la pierre est généralisée, le plus souvent sous forme de plaquettes. Cependant, si dans l'architecture domestique son calepinage reprend des appareils constructifs, ce n'est que dans les édifices publics que des motifs d'origines différentes ont été introduits dans sa composition.

L'architecture domestique présente aussi des spécificités indépendantes des modèles d'architecture publique. Si la plus grande partie du décor des bâtiments d'habitat est issu du catalogue officiel, il comporte aussi des éléments d'origines différentes. Ils sont de deux catégories. Les premiers sont d'origine yéménite et/ou arabe. Il s'agit d'éléments architecturaux placés en ressaut sur les façades : les *chubbak*, avancées en maçonneries et les *taqa al-sarf*, construites en menuiserie dont les panneaux, autrefois en grille de bois, sont actuellement en moucharabieh. Ces éléments dont les fonctions sont bien définies dans l'architecture antérieure aux années 1960 prennent dans les édifices récents un nouveau sens. Ils ne sont plus utilisés pour rafraîchir les gargoulettes (certains ne sont même pas accessibles) et s'ils permettent parfois de filtrer les regards, ils ont surtout un rôle décoratif. Peut-être à cause de son prix élevé, le moucharabieh constitue un attribut particulièrement ostentatoire. Son utilisation dans les enclos des terrasses – derrière les haut murs de clôture, c'est souvent la seule partie de la maison qui est visible depuis la rue – est très répandue dans les quartiers réputés les plus chers.

On trouve aussi, dans les plus grandes villas, un élément introduit récemment dans l'architecture domestique : la toiture de tuiles canal²⁴. Cette forme de toiture est exclusivement décorative puisque les tuiles sont posées sur une dalle de béton armé étanchée.

Par imitation, l'architecture domestique a subi l'influence de la redéfinition de ses propres constituants. Mais, si on trouve actuellement à Sanaa un emploi massif d'arcs, de vitraux et de pierres en tous genres, on note aussi une résistance non négligeable des savoir-faire quant à leur généralisation. De nombreux bâtiments présentent une façade principale (sur rue) de pierre tandis que les trois autres côtés sont construits en briques. Sur la façade, les percements peuvent prendre des formes très diverses alors que sur les côtés, chaque fenêtre est surmontée d'un arc lui-même occulté par un vitrail. Cette disposition ressemble à un acte d'allégeance : la yéménité est réservée à l'espace public, à l'image que l'on donne à voir à l'étranger tandis que chez soi (dans la parcelle) ou entre soi (avec les voisins) ce sont des valeurs locales, sanaani, qui sont plus volontiers partagées. Plusieurs constructions

24. On trouve bien au Yémen du sud, surtout à Aden, des bâtiments couverts de tuile. Cependant, il s'agit de tuiles mécaniques. Ce nouvel élément trouve plutôt son origine dans les autres pays du Golfe (où les travailleurs yéménites sont nombreux) où il est aussi utilisé comme élément décoratif. Enfin, il ne faut pas exclure l'influence de l'Égypte qui forme de nombreux architectes yéménites et où la tuile canal est aussi un élément décoratif.

surélevées durant les deux dernières années montrent une évolution de ce phénomène. Ils présentent deux ou trois étages en pierre et les étages supérieurs (objets de la surélévation) en brique²⁵. Faut-il voir dans ce durcissement de la résistance aux modèles publics l'esquisse d'une nouvelle définition de l'architecture sanaani en rupture avec celle de la République ?

25. Il ne s'agit pas de raisons constructives, des surélévations plus anciennes ne présentent pas cette particularité.